

SOCIÉTÉ



La difficile intégration des élèves handicapés

Même si la politique du ministère de l'Éducation consacre l'intégration des élèves handicapés aux classes régulières, il y a loin du principe à la pratique. Les déficients intellectuels, en particulier, sont loin d'y être parvenus. Un reportage de Caroline Montpetit.

Page B-1

Violations massives des droits de l'homme en Irak

LA HAYE (AFP) — Des « violations massives » des droits de l'homme se produisent en Irak, a affirmé hier soir le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, l'ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères Max van der Stoep.

M. van der Stoep était parti pour l'Irak le 3 janvier dernier à la tête d'une mission de l'ONU pour enquêter sur la situation des droits de l'homme dans ce pays.

« Je reviens encore plus pessimiste de mon voyage, a-t-il déclaré à la télévision néerlandaise. Il est très clair que les droits de l'homme ont été et sont violés à grande échelle, »

a ajouté M. van der Stoep. L'ancien ministre néerlandais a indiqué que, durant sa mission en Irak, il a recueilli des témoignages de personnes « qui ont été elles-mêmes victimes de tortures, ou ont été témoins d'exécutions publiques ».

En Irak, M. van der Stoep et la mission des Nations unies ont eu des entretiens avec six ministres, dont le chef de la diplomatie irakienne Tariq Aziz.

M. van der Stoep a indiqué qu'il a exposé à ses interlocuteurs les accusations d'exécutions massives et de disparitions. « Le gouvernement n'a pas pu donner d'explication, a-t-il ajouté. Nous avons soumis des cas

précis de disparitions, de personnes qui ne se trouvent pas en prison. Nous n'avons pas obtenu d'éclaircissement. Le pire est à craindre », a estimé M. van der Stoep.

Avant son départ, ce dernier avait déjà dit craindre que le nombre de disparus soit beaucoup plus élevé qu'une première évaluation faisant état de 150 personnes sur le sort desquelles il avait demandé des explications.

Durant son voyage, l'ancien ministre s'est également rendu dans les zones du nord de l'Irak où se trouvent des réfugiés kurdes, ainsi que dans le sud du pays où il a rencontré

Voir page A-4 : Violations

Un Airbus s'écrase en France

d'après AFP et Reuter

STRASBOURG — Vraisemblablement plusieurs dizaines de personnes sont mortes dans l'accident d'un Airbus A-320 de la compagnie française Air Inter qui, avec 96 personnes à bord sur la liaison Lyon-Strasbourg, s'est écrasé pour des raisons encore inconnues près du Mont Sainte-Odile, non loin de Strasbourg (Est), a-t-on appris hier soir auprès de la Préfecture du département du Bas-Rhin.

Selon la Préfecture, il y aurait une dizaine de survivants, dont un membre d'équipage. Le premier survivant retrouvé par les sauveteurs a été une fillette de 2 à 3 ans recueillie indemne. À 1h du matin, la sécurité civile a indiqué que 11 blessés avaient été dégagés par les services de secours. Les conditions d'évacuation des victimes s'avèrent particulièrement difficiles.

L'appareil avait à son bord 90 voyageurs et six membres d'équipage. **Voir page A-4 : Un Airbus**

La BdeM déclare la guerre au chômage

Serge Truffaut

METTONS DE l'ordre dans nos problèmes constitutionnels en accordant, par exemple, la clause de société distincte au Québec et l'autonomie aux peuples autochtones tout en canalisant, au plus vite, les énergies des secteurs public et privé afin de lutter vigoureusement contre le chômage.

Tel est, en substance, le message qu'a livré hier à Montréal M. Matthew W. Barrett, président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal, aux actionnaires présents à l'assemblée annuelle de cette institution financière qui, incidemment, entend élargir la base de ses opérations américaines en faisant l'acquisition d'une entité qui aurait un poids pratiquement analogue à celui de Harris Bankcorp.

Devant des actionnaires ravis que le cours des actions se soit bonifié de 38 % lors de l'exercice terminé le 31 octobre dernier pour clôturer à plus de 37 \$, M. Barrett s'est posé en ardent défenseur de la création d'un fonds spécial qui serait destiné uniquement à la mise au ban, si possible, du chômage, cette plaie sociale qu'il a qualifiée « d'injustice ».

Telle que formulée hier, la proposition de M. Barrett est la suivante : « On pourrait croire que nos gouvernements ne peuvent se permettre de nouvelles dépenses sans aggraver leur déficit. Je ne suis pas de cet avis. J'estime que nous pourrions très bien réunir suffisamment de fonds pour créer un programme national expressément destiné aux chômeurs, et continuer malgré tout à réduire vraiment le déficit ».

D'où viendraient les sommes qui alimenteraient ce fonds ? Le repli constant des taux d'intérêt au cours des derniers mois ayant, de fait, favorisé « une baisse des coûts liés au service de notre énorme dette fédérale », il est plus que vraisemblable que le fédéral réaliserait des économies de 6 milliards \$. « En tenant compte des effets de la présente récession », le gouvernement, selon l'analyse de la Banque de Montréal, pourrait « dépasser de 3 milliards \$ l'objectif qu'il s'est fixé pour le prochain exercice en matière de réduction de déficit ».

Outre la mainmise sur une portion des sommes économisées à la faveur de la chute des taux, M. Barrett suggère qu'on modifie les mécanismes de distribution des services liés aux programmes sociaux. Dans son esprit, « il est aberrant d'accorder des avantages sociaux à des gens qui n'en ont pas besoin, tout en privant les chômeurs de l'appui nécessaire. Il est aberrant de dispenser gratuitement des services sociaux à ceux qui peuvent se les payer. Cela va à l'encontre du principe d'équité qui a présidé à l'établissement de nos programmes ».

Conséquemment, il faudrait opérer un nouveau « ciblage » des divers programmes sociaux à la condition expresse que les fruits obtenus servent exclusivement à la lutte contre le chômage. « Selon l'ampleur des réformes effectuées, les économies pourraient se chiffrer par milliards et contribuer elles aussi à la mise en place d'un nouveau programme ».

Pour M. Barrett, il ne fait guère de doute, en vertu de la gravité de la situation sur le front de l'emploi, qu'on pourrait accorder 3 milliards \$ au cours du prochain exercice à la création « d'un programme d'envolure en deux volets, s'étalant sur plusieurs années, qui constituerait un investissement dans la création d'emplois, ainsi que dans la formation et le recyclage des chômeurs. Et parvenir en même temps à réduire le déficit sans grever par de nouveaux impôts une économie déjà surtaxée ».

Les sommes allouées à cette contre-offensive devraient être utilisées à des projets qui augmenteraient la capacité de production de l'économie canadienne tout en répondant aux besoins de modernisation de notre infrastructure de production. La formation et le recyclage des sans-travail seraient bien évidemment au cœur du programme. Bref, il faudrait à tout le moins faire en sorte que « les milliers de postes qui restent vacants parce qu'il est impossible de trouver des candidats possédant les qualifications minimales », notamment en lecture et en écriture, trouvent preneurs.

En ce qui concerne le sempiternel débat constitutionnel, le président de la Banque de Montréal estime que

Voir page A-4 : La BdeM

Pleine lune

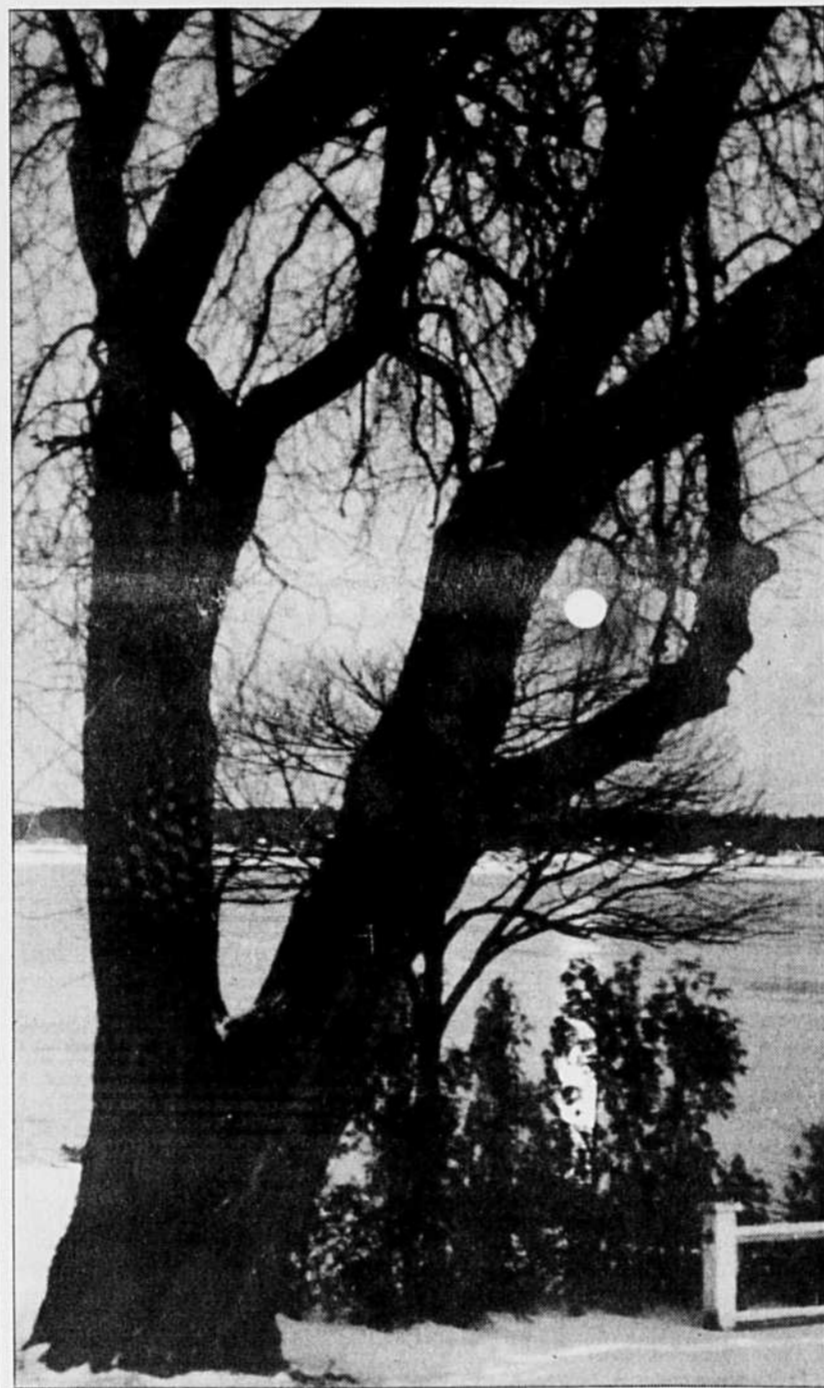


PHOTO JACQUES GRENIER

L'arbre et la lune

Prise en face de Tracy, alors qu'elle se dérobait en fin d'après-midi, hier, derrière les bras d'un arbre dénudé par l'hiver, juste au-dessus du Saint-Laurent, la lune paraissait vouloir atterrir dans toute sa rondeur sur la neige. Mais c'est aujourd'hui qu'elle aura véritablement atteint sa plénitude totale. Au cours des prochains jours, on la verra en quartier, puis en croissant et finalement en tiers avant de la revoir toute pleine le 18 février. D'ici son retour ce soir, on prévoit un maximum de -10 accompagné d'une faible précipitation de neige.

Le PQ reprend le comté d'Anjou

Pierre O'Neill

LA SÉRIE NOIRE des défaites en élections partielles est bel et bien terminée pour le Parti québécois dont le candidat Pierre Bélanger a défilé hier la libérale Charlotte Goudreau pour devenir le nouveau député du comté d'Anjou.

Après avoir perdu une trentaine d'élections partielles depuis sa fondation, le PQ a donné les premiers signes de résurrection en août dernier, remportant le comté de Montmorency avec plus de 5000 voix de majorité. La victoire péquiste d'hier dans Anjou a confirmé les prédictions des sondages et sonné le glas de ce triste record.

Au moment de mettre sous presse, le dépouillement du vote de 50 des 136 bureaux de scrutin donnait les résultats suivants et une majorité de 466 au candidat péquiste : Pierre Bélanger (PQ) 2602; Daniel Boucher (NPD) 81; Charlotte Goudreau (PLQ) 2136; Émilien Martel (CSUQ) 20; Patrice Fortin (IND) 40; Michel Prairie (IND) 16; Jolly Taylor (IND) 10 voix.

Malgré un froid mordant, les électeurs se sont massivement déplacés pour exercer leur droit de vote, surtout en fin de journée. Selon les informations recueillies auprès du directeur du scrutin, le taux de participation a atteint 46 % des 29 041 électeurs inscrits. Ces résultats préliminaires indiquent par ailleurs que les milliers d'indécis répertoriés par les sondages ont majoritairement favorisé le candidat du Parti québécois.

En ce sens, cette défaite libérale consacre la victoire de l'insatisfaction sur l'indifférence. À plusieurs égards, le déroulement de cette campagne a eu son caractère distinct. D'abord, en ce que la tradition électorale du Québec nous enseigne que l'appel aux urnes est inusité en pleine période des Fêtes. Inusité également en ce que les deux grandes organisations ont complètement rayé les ralliements publics de leur plan d'action.

Essentiellement, libéraux et péquistes se sont livrés une guerre de

tranchées, consacrant temps et énergies à la technique du porte-à-porte. Pendant trois semaines, une vingtaine de ministres et autant de députés de l'opposition ont pris d'assaut les rues du comté. Sans compter que le premier ministre et le chef de l'opposition y ont effectué chacun deux visites. Même que le candidat péquiste a eu l'aide du député Gilles Duquette, du Bloc québécois. Une activité électorale néanmoins imperceptible pour l'étranger, n'eût été la centaine de banderoles et de panneaux-terrains.

Une campagne que Pierre Bélanger et Charlotte Goudreau ont amorcée sur le ton de la thématique locale : le projet de démantèlement du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu, le chômage, les écoles de quartier, l'agrandissement du parc industriel, le prolongement du réseau routier, la construction d'un incinérateur et les fermetures d'usines. Jusqu'à ce que soudainement, le mécontentement de l'électeur contre les taxes et la réforme Ryan transcende les préférences du PLQ autour des plans de relance économique et du PQ sur les vertus de la souveraineté. C'est sans doute à ce stade de la campagne que s'est concrétisée la victoire péquiste.

Avocat de 31 ans spécialisé en droit commercial, le nouveau député d'Anjou est un souverainiste orthodoxe, qui a été secrétaire et vice-président de son association. Et qui a démissionné lorsque Pierre Marc Johnson a proclamé le dogme de l'affirmation nationale. Adepte de ski alpin, de squash, de karaté et de deltaplane, il est un friand du jeu d'échec et de l'histoire, s'intéressant plus particulièrement à la révolution russe et à la période napoléonienne.

Jadis, le comté d'Anjou a été représenté à l'Assemblée nationale par l'ex-premier ministre et chef péquiste, Pierre Marc Johnson. Puis, par le libéral Serge Larouche, qui a annoncé l'été dernier sa retraite de la politique active. Avec l'élection de Pierre Bélanger, la répartition des sièges de l'Assemblée nationale se présente maintenant ainsi : 90 libéraux, 31 péquistes, trois députés du Parti Égalité et un indépendant.

Les médecins ne ferment pas tous complètement la porte aux sages-femmes

Paul Cauchon

LA GRANDE majorité des médecins s'opposent à la reconnaissance des sages-femmes au Québec mais près de trois sur dix estiment qu'elles pourraient rendre de précieux services.

Les infirmières sont plus divisées, la moitié environ favorisant la reconnaissance des sages-femmes.

Ce ne sont là que quelques-unes des constatations qui se dégagent

d'une grande enquête indépendante menée au printemps dernier par Régis Blais, du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) de l'Université de Montréal, en collaboration avec Brigitte Maheux et Jean Lambert.

L'étude a permis de rejoindre 597 médecins accoucheurs (omnipraticiens et obstétriciens-gynécologues), 723 infirmières en obstétrique (travaillant en centre hospitalier) et en périnatalité (œuvrant dans les CLSC et DSC) et 70 sages-femmes mem-

bres de deux regroupements québécois.

Seulement 4 % des médecins estiment que la reconnaissance de la profession de sage-femme est une nécessité, 91 % croyant plutôt qu'il faudrait investir ailleurs dans la périnatalité.

51 % des infirmières répondent que cette reconnaissance est une nécessité et 44 % affirment qu'il faudrait investir ailleurs.

L'enquête révèle un véritable fossé entre les infirmières œuvrant

dans les hôpitaux et les infirmières travaillant dans les CLSC et les Départements de santé communautaire (DSC). Ainsi 32 % des infirmières des hôpitaux estiment cette reconnaissance nécessaire contre 79 % des infirmières des CLSC/DSC.

À l'inverse, 61 % des infirmières des hôpitaux préfèrent qu'on investisse ailleurs en périnatalité, un taux de réponse qui s'élève à 19 % chez leurs collègues des CLSC. Régis Blais ajoute que « rien dans les prises de position officielles n'avait ré-

vélé une telle césure ».

La présence des sages-femmes représente-t-elle quand même un avantage ? Malgré la réticence des médecins, 30 % d'entre eux répondent que leur reconnaissance permettrait de réduire le nombre d'interventions obstétricales, 26 % affirmant qu'elles pourraient redonner confiance aux femmes en leur capacité d'accoucher de façon naturelle et 22 % déclarant qu'elles permettraient aux spécialistes de se concentrer sur les cas vraiment difficiles !

Les répondants de trois groupes avaient aussi été invités à commenter la place qu'on pourrait faire aux sages-femmes au Québec si le gouvernement décidait de légaliser leur pratique, qu'on soit favorable ou non à cette idée.

Les trois groupes de répondants ont majoritairement retenu comme services possibles offerts par les sages-femmes : établir le diagnostic de grossesse, faire le suivi des grossesses normales, dispenser les cours pré-

Voir page A-4 : Les médecins

CAHIER SPÉCIAL

CARRIÈRES ET FORMATION TECHNIQUE

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 31 janvier 1992

PARUTION le 7 février DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR publiera un cahier spécial sur la formation technique. On y fera le point sur les choix de carrières qui sont offerts aux niveaux secondaire et collégial, tant dans les secteurs privé que public. Les carrières seront regroupées par grands secteurs d'intérêt comme la santé, l'environnement, le textile et la mode, l'aéronautique, les arts et la culture, etc.

Il sera également question des grands instituts publics, notamment dans les secteurs agro-alimentaire, touristique, maritime, ainsi que des débouchés universitaires qui s'offrent à ceux qui embrassent une carrière technique. On fera état enfin des institutions ou cégeps qui offrent en exclusivité certains programmes de formation.

Le BAPE est mal perçu par les ministres et de nombreux promoteurs

Frédéric Tremblay
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Les ministres et bon nombre de promoteurs de projet entretiennent une perception peu reluisante du rôle joué par le Bureau d'évaluation des impacts sur l'environnement (BAPE), révèle une étude menée pour le compte de cet organisme gouvernemental.

Cette étude, dont les principales conclusions figurent dans le dernier rapport annuel du BAPE, indique que « depuis sa création, le BAPE dérange les habitudes des fonctionnaires, agace les ministres lorsqu'il évalue leurs projets, bref il complique la vie à tout le monde. (...) On le considère comme un obstacle au développement économique ».

Cette même consultation, effectuée par la firme de communication Bazin, Dumas, Dupré, Sormany (BDDS) au cours de l'année 1990, ajoute que « la procédure d'évaluation environnementale est encore généralement perçue comme une contrainte par les promoteurs ».

Toutefois, la firme laisse entrevoir un changement de perception parmi les gros promoteurs qui commencent à percevoir le BAPE « comme un instrument utile pour bonifier et mieux faire accepter un projet. (...) Pour les petits promoteurs, par contre, le BAPE constitue toujours un obstacle, retardant leurs projets et les obligeant à dévoiler publiquement leurs objectifs ».

Par ailleurs, l'étude menée par BDDS fait remarquer que « plus près du BAPE, il y a le ministère de l'Environnement (MENVIQ) et, plus particulièrement, la Direction des évaluations environnementales, qui entretiennent des relations parfois tendues avec le BAPE ».

C'est auprès des groupes écologiques que la perception du BAPE semble la meilleure. Bien qu'ils souhaiteraient que l'organisme soit plus indépendant du MENVIQ, ils se disent satisfaits de la qualité du travail qu'il accomplit.

De son côté, le monde municipal juge que le BAPE constitue « ne tri-bune valable » pour l'étude publique des projets ayant un impact sur l'environnement.

Disposant des résultats de cette analyse réalisée par BDDS depuis plusieurs mois, le vice-président du BAPE, André Delisle, signale que déjà un certain nombre de correctifs

ont été apportés, bien qu'il reste « beaucoup à faire ».

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, M. Delisle a fait valoir qu'il « prenait cette étude au sérieux, et que déjà on a amélioré les canaux de communication, avec les promoteurs notamment ».

La perception négative que peuvent entretenir les promoteurs et les ministres à l'endroit du BAPE, explique M. Delisle, est entre autres attribuable à une méconnaissance précise du rôle joué par son organisme.

M. Delisle rappelle qu'on semble souvent croire que le BAPE a un mandat décisionnel, alors qu'il n'est que purement consultatif.

« Un avis du BAPE est souvent perçu comme décisionnel, et c'est peut-être là qu'on pense que c'est un obstacle. Mais notre rôle à nous, c'est d'éclairer la décision politique. On ne peut pas, nous, empêcher des projets, et ce n'est pas notre rôle non plus », insiste M. Delisle.

Le vice-président du BAPE estime aussi que l'absence de délais précis pour encadrer l'ensemble du processus d'évaluation environnementale constitue un irritant majeur pour les promoteurs.

La commission parlementaire tenue cet automne en vue d'une révision de cette procédure d'évaluation environnementale, souligne M. Delisle, a permis de mettre ce problème en lumière.

André Delisle précise par contre que l'étape du BAPE, contrairement aux autres phases du processus d'évaluation, est déjà circonscrite à l'intérieur d'échéanciers précis. « Ce n'est pas la longueur qui choque les promoteurs. C'est de ne pas savoir combien de temps ça va durer », indique M. Delisle.

D'autre part, André Delisle admet que les relations entre le MENVIQ et le BAPE ont souffert par le passé de tensions, attribuables, avance-t-il, à « une communication difficile, même au niveau administratif ».

André Delisle mentionne que, depuis, « on a cherché à améliorer la situation ».

Cependant, pas plus tard que l'été dernier, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a passé complètement outre à un avis du BAPE en donnant le feu vert au projet Soligaz, dans la région de Montréal.

Les groupes écologiques y avaient vu un mépris flagrant de la part du ministre à l'endroit du BAPE.

Les villes nordiques à l'heure de Rio

Elles entérinent les grands principes du « développement urbain viable »

Louis-Gilles Francoeur

TRENTE-QUATRE importantes villes nordiques des quatre coins du monde, réunies depuis plusieurs jours à Montréal, se sont mises à l'heure de Rio hier en entérinant le projet de Déclaration commune, mis au point le 15 janvier dans la capitale brésilienne par une quinzaine d'autres organismes municipaux internationaux.

Ce projet de Déclaration contient les grands principes du « développement urbain viable » que les grands organismes municipaux internationaux veulent faire entériner par un nombre record de conseils municipaux d'ici le Sommet de la Terre, en juin prochain, à Rio.

Cette Déclaration deviendra, si elle fait consensus, une sorte de

charte d'un nouveau développement urbain qui se veut, à tout le moins, compatible avec la protection des ressources planétaires et des écosystèmes. En l'an 2000, la moitié des humains vivront dans une ville...

Mis au point à Rio la semaine dernière, le projet de Déclaration était entériné pour la première fois par un organisme municipal international, en l'occurrence la 5e biennale des villes d'hiver qui se déroule à Montréal.

Le projet de Déclaration n'a pas été signé par les maires d'Anchorage, en Alaska, et de Helsinki, en Finlande. Anchorage n'était pas chaude à l'idée d'approuver une déclaration sur la protection de l'environnement. Cette ville préférerait une déclaration sur la protection de la famille et une guerre ouverte aux bureaucraties anonymes, précisait-elle dans sa déclaration liminaire de

la Biennale. Helsinki s'est dite dans l'impossibilité constitutionnelle de signer un document de portée internationale.

Le projet de Déclaration adopté à une très forte majorité engage les villes à assurer le respect de leurs espaces naturels et à « rationaliser l'utilisation » de ces ressources ainsi que leur consommation d'énergie, notamment par le contrôle de la production et du stockage des déchets, le traitement sur place des pollutions liées à la vie urbaine et à l'utilisation des ressources renouvelables.

La déclaration véhicule une importante poussée de décentralisation : les villes réclament aussi de leurs gouvernements supérieurs respectifs d'avoir non seulement un mot à dire dans la formulation des politiques de protection de l'environnement, d'énergie et d'utilisation des

ressources mais elles veulent aussi une véritable autonomie pour prendre en charge les stratégies gouvernementales dans ce domaine, surtout pour les appliquer. Elles demandent de plus le pouvoir de participer à des accords de coopération internationale dans ce domaine pour amorcer à leur niveau des échanges d'expertise et même d'initiative à l'aide d'un Fonds international dont elles réclament la mise en place.

Si le cheminement de la Biennale allait bon train du côté des élus, certains ateliers, comme celui sur l'environnement, tiraient les conclusions conventionnelles sur la nécessité d'éduquer les citoyens des villes nordiques à la protection de l'environnement, sur la nécessité d'adopter des normes internationales pour une protection intégrée des ressources, sur la nécessité de développer le transport en commun et de conserver le plus possible l'énergie.

Pas un mot toutefois des solutions plus novatrices comme économiser l'énergie en pays nordique par un usage intensif du solaire passif, par un alignement optimal des rues sur le soleil, par des normes municipales plus sévères sur l'isolation et par un recours systématique aux arbres feuillus pour diminuer, en été, la climatisation.

Un spécialiste du Jardin botanique, M. J.-A. Fortin, devait crever le mythe des plantations d'arbres dans les villes pour lutter efficacement contre l'effet de serre et les émissions de CO2 des autos. Une solution totalement inefficace, globalement, même si elle était adoptée par toutes les villes du monde, a-t-il dit. On ne pourra pas des solutions symboliques de cet ordre éviter le débat sur l'usage de la voiture en ville, du chauffage aux hydro-carbures et de la conversion systématique à l'électricité, lorsque possible.

Pendant que les experts de la CUM rivalisaient avec ceux de l'étranger sur la protection des ressources, un col bleu de la Ville de Montréal, M. Jacques Cordeau, a souligné aux spécialistes que, depuis une semaine en raison du grand froid, les services de la Ville de Montréal laissaient fonctionner 24 heures sur 24 dans la cour municipale de la rue Bordeaux rien de moins que 14 camions à ordures, quatre tracteurs-neigeuses et quatre énormes camions de dix roues.

« Parce que, a-t-il dit penaud, on n'a trouvé aucun autre moyen de les tenir prêts au travail. La commande pour des chauffe-moteur serait en retard ».



Dans le cadre de la 5e Biennale internationale des villes d'hiver, les Internationaux du commerce ont attiré hier quelque 2500 gens d'affaires qui ont participé à des séminaires de marché, au déjeuner de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et aux Grands rendez-vous d'affaires. De gauche à droite : Ronald Corey, président de la 5e Biennale; Jean Doré, maire de Montréal, et Laurent Beaudoin, président du conseil et chef de la direction de Bombardier.

Rémillard applaudit aux progrès de l'idée de fédéralisme asymétrique

LA CONFÉRENCE constitutionnelle tenue en fin de semaine à Halifax a contribué à l'évolution du débat, en ce que l'idée de fédéralisme asymétrique y a fait des progrès, constate Gil Rémillard.

À l'occasion de ce premier forum organisé par le fédéral, le ministre chargé du dossier constitutionnel a noté que cette discussion sur le fédéralisme asymétrique a permis d'aborder un élément essentiel du contentieux, celui du partage des pouvoirs.

« L'asymétrie dans le fédéralisme est un excellent principe. Les participants ont compris que lorsqu'on parle d'égalité, on ne parle pas né-

cessairement d'uniformité. Ce sont deux concepts différents. Je trouve cela intéressant », a dit le ministre.

En vertu du fédéralisme asymétrique, l'État central demeurerait fort et uni, sur la base du partage des principaux fondamentaux, tout en permettant à certaines provinces de respecter ses principes en fonction de leur spécificité. Pour la première fois en 1979, la commission Pépin-Robarts en a largement fait état dans son rapport.

Conférencier invité du Jeune Barreau, M. Rémillard a complètement délaissé la question constitutionnelle pour parler essentiellement de la réforme du Code civil. À une centaine de jeunes juristes, il a rappelé les

grandes étapes de la réforme, en insistant sur certains éléments complexes de la démarche, notamment les dossiers de la mère porteuse, des copropriétés et des droits successoraux.

Devant son auditoire, le ministre de la Justice a dû se justifier d'avoir choisi de réaliser une réforme globale, en dix volumes, plutôt que procéder à la pièce. « Nous avons eu la tentation de procéder à la pièce. Mais le problème était qu'il n'y aurait pas d'ensemble. On a voulu construire un Code civil harmonisé avec l'ensemble des dispositions qu'on y trouve », a expliqué le ministre Rémillard.

Francophone, ex-Québécois, Gordon Le Grand ne regrette pas d'avoir souillé le fleurdelisé

Maurice Girard
de la Presse canadienne

OTTAWA — Il porte un nom français, parle toujours la langue, l'a enseigné à ses deux enfants mais ne regrette pas d'avoir foulé au pied le symbole de la francité québécois, devant les caméras de la télévision.

À 51 ans, Gordon Le Grand, secrétaire du Reform Party dans la circonscription ontarienne de Leeds-Genville, sera sacrifié, cette semaine, sur l'autel des impératifs supérieurs de la politique.

« Le Reform Party n'appartient pas aux membres de la base. Il est dirigé par les gens à Calgary », ac-

cuse M. Le Grand au cours d'une interview téléphonique, quelques minutes avant d'avoir reçu officiellement la sommation de la direction du parti réclamant qu'il retourne sa carte de membre.

« Je suis déçu parce que j'ai été élu par les membres de l'association de comté. C'est démocratique. Mais, parce qu'un quelconque dirigeant à l'exécutif décide qu'il ne veut pas de cette démocratie, je dois m'en aller », dit-il.

L'accusation de dirigisme lancée contre le chef Preston Manning n'est pas nouvelle. Des dissidents, des adversaires politiques et certains commentateurs lui reprochent de tout contrôler et de mener le parti d'une main de fer.

Conciliant, M. Le Grand hésite à se présenter comme une brebis éplorée, qu'on saigne pour la galerie. En fait, « contrairement à ce qu'on a écrit », il n'a pas encore pris de décision sur l'alternative qui se présente à lui : l'expulsion ou la démission.

« Je suis étonné des appuis que j'ai reçus. Je vais me faire une idée d'ici vendredi ».

La scène de ce Québécois de naissance incitant ses amis à piétiner le fleurdelisé est vite devenu symbole de la désunion nationale, interprétée au Québec comme typique de l'hostilité du Canada anglais à sa langue et à sa culture.

Pour la direction du Reform Party, ce geste est intolérable « parce que nous ne pouvons supporter qu'un de nos membres insulte délibérément un groupe de citoyens du pays », déclare M. Manning faisant,

deux ans après le fait, un mea culpa interprété par plusieurs comme une tentative peu subtile de secouer son image extrémiste.

Gordon Le Grand ne regrette rien. Jamais, dit-il, il n'aurait soupçonné l'ampleur des répercussions que sa « petite » manifestation a eues à travers le pays. « Je voulais juste m'en prendre à la loi 178. Ce n'était pas un geste calculé. Le drapeau québécois venait, je pense, de l'entourage du premier ministre (David) Peterson et pas de Montréalais, comme on l'a laissé entendre », raconte-t-il pour la centième fois.

Et ce n'était pas une façon, dit-il de renier ses origines ni de mieux s'identifier à son peuple d'adoption, l'Ontario anglophone qu'il habite depuis 10 ans. Il affirme être fier de sa langue et de sa culture françaises.

« Je parle français et je suis ici depuis 10 ans, mais je n'ai pas eu la chance de le pratiquer », relate-t-il.

Une seule chose le fait monter au plafond : les lois linguistiques du Québec — toutes — qu'il trouve injustifiables et profondément humiliantes. Elles représentent un geste d'une grande hostilité qui méritait, selon lui, une réponse à la mesure de la blessure ressentie au Canada anglais.

« On ne me comprend pas. Je n'étais pas fier de fouler le drapeau québécois. Je n'étais pas fier de faire partie de cette manifestation. Vous savez, quand vous participez à une grève contre une compagnie, vous n'êtes pas fier de vous promener avec une pancarte. Mais, je ne regrette pas ce que j'ai fait ».

Les médecins résidents songent à d'autres moyens de pression

Jean Chartier

LES MÉDECINS résidents envisagent d'autres moyens de pression, en sus de la grève limitée.

Une nouvelle rencontre de négociation est prévue avec les représentants du ministère de la Santé cet après-midi, mais par la suite, les membres seront convoqués à une assemblée générale qui se tiendra, tout probablement, lundi prochain.

Le président de la Fédération des médecins résidents du Québec, le Dr Jean-Hugues Brossard, s'en est pris hier à l'attitude de Québec qui refuse d'accorder un répit de trois jours aux

médecins résidents, après une période de garde de 24 heures. M. Brossard rappelle que les médecins résidents doivent visiter leurs patients durant la journée. Lorsqu'ils sont de service de nuit, ils ne peuvent visiter leurs patients le lendemain. S'ils le font, leurs semaines deviennent épuisantes.

Ainsi, un médecin résident chargé de la garde dans un hôpital du lundi matin 8 heures au mardi matin 8 heures sera rappelé par l'hôpital du mercredi matin 8 heures au jeudi matin 8 heures, à moins qu'une pénalité ne menace l'hôpital qui agit de la sorte. Il arrivera souvent que le résident devra ensuite faire une visite auprès

de ses patients le vendredi durant la journée.

L'Association des médecins résidents ne saurait accepter cette norme. Les négociateurs du ministère de la Santé ont proposé à la table de négociation mardi dernier que les résidents travaillent de manière continue pendant 24 heures au lieu de 36, mais ils refusent d'imputer une pénalité aux hôpitaux qui rappellent les résidents le lendemain de leur garde. Le Dr Brossard, lui-même résident à l'hôpital Saint-Luc, précise qu'en Ontario et dans les autres provinces, les résidents ne sont pas rappelés avant quatre jours, trois jours dans les pires cas, après une période de garde.

C'est la troisième grève des médecins résidents qu'affronte le ministère de la Santé du Québec en quelques années. Cette grève « contenue » à 200 résidents entre dans sa neuvième journée aujourd'hui. Le Dr Brossard dénonce le fait que le négociateur en chef du gouvernement, Me Laval Dallaire, ait déposé des offres insuffisantes mardi dernier, et

qu'il ait refusé de prendre les demandes présentées par l'AMRQ mercredi. La nouvelle position du gouvernement sur les demandes sera soumise aux médecins résidents cet après-midi.

Le Dr Brossard fait valoir que la diminution de la charge des médecins résidents aura tout simplement pour résultat de contenir le nombre d'hôpitaux universitaires. Depuis quelques années, le nombre de ces hôpitaux a augmenté de manière considérable. On en compte maintenant 41. C'est beaucoup trop pour 2000 médecins résidents. Si le ministère de la Santé et l'Association des hôpitaux tiennent à garder un tel nombre d'hôpitaux universitaires, ils n'ont qu'à embaucher davantage de médecins omnipraticiens ou de médecins spécialistes. Un médecin résident fait en moyenne 72 heures par semaine en hôpital, un médecin omnipraticien 40 heures, et un médecin spécialiste 45 heures.

Lors, d'une conférence de presse hier matin, le Dr Augustin Roy, président-secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, et le Dr Paul Roy, président de l'Association des chirurgiens généraux du Québec, ont appuyé les revendications de l'Association de médecins résidents et dénoncé la mauvaise foi du gouvernement dans la négociation en cours.

Le rythme de garde actuel est « inacceptable pour nous et met en péril la qualité des soins », a déclaré le Dr Jean-Hugues Brossard. Il affirme que les Québécois souffriront des conséquences qu'entraînera le surmenage des médecins résidents.

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, a annoncé hier la nomination de M. André Courchesne à titre de médiateur dans le conflit qui oppose Nationalair à ses agents de bord membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), division du transport aérien.

M. Courchesne est le directeur régional du Service fédéral de médiation et de conciliation pour la région du Saint-Laurent.

Les deux parties négocient le renouvellement d'une convention collective touchant quelque 450 agents de bord qui est venue à expiration le 31 décembre 1990.

Entretiens, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a demandé hier à ses quelque 420 000 membres de boycotter la compagnie Nationalair en guise d'appui aux agents de bord en lock-out depuis le 19 novembre dernier.

Ottawa nomme un médiateur dans le conflit chez Nationalair

Depuis cette date, d'autres agents, ayant reçu une formation l'autonomie dernier, remplacent les syndiqués.

Le vice-président du syndicat, Christian Duval, a soutenu que la compagnie cherchait à imposer à son personnel des conditions salariales et de travail moyen-âgeuses.

Mais dans une lettre adressée hier au président Fernand Daoust, de la FTQ, le président de Nationalair, Robert Obadia, rappelle que sept dirigeants syndicaux ont démissionné récemment parce qu'ils étaient en désaccord avec la stratégie du syndicat dans ce conflit de travail.

Par ailleurs, dans un communiqué transmis aux médias, Nationalair indique qu'elle offrira, en guise de dédommagement, une somme de 100 \$ à chacun des 236 passagers dont le départ pour Acaapulco en fin de semaine a été retardé de près de 22 heures à cause d'un brio sur un appareil.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES



Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télé: 05 268556
Fax: (514) 845 7874
Tel: (514) 987 6242

Agents de brevets
d'invention
et de marques
de commerce

EXXA FIN DE BAIL
MANTEAUX en DUVET
MANTEAUX 50\$ + 99\$
2051 PEEL 843-8248

Les municipalités préfèrent le droit de grève des policiers à l'arbitrage

Pierre April

de la Presse canadienne

QUÉBEC — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a recommandé au gouvernement, hier, d'accorder le droit de grève aux policiers et pompiers municipaux et un droit de lock-out à toutes les administrations locales en remplacement de l'actuel système d'arbitrage qu'elle trouve injuste.

« Il n'y a qu'à regarder les sentences arbitrales rendues depuis décembre 1990, a précisé le vice-président de l'UMQ et maire de Chicoutimi Ulric Blackburn, où les augmentations vont de 5 à 8 % et même 10 1/4 % pour une unité de pompiers, pour se rendre compte de l'indécence du système actuel d'arbitrage. »

trage. »

Les 300 municipalités membres de l'UMQ ont à leur emploi les deux tiers des policiers du Québec et 99 % des policiers municipaux.

En 1991, les budgets affectés aux services de sécurité publique dans ces municipalités représentaient près de 800 millions \$, dont 85 % liés à la rémunération directe et indirecte des policiers.

« La situation présente est intolérable et inacceptable pour la partie patronale, a précisé M. Blackburn, et surtout pour les citoyens devant lesquels les élus sont redevables. »

« Des correctifs s'avèrent nécessaires pour remédier à la situation qui nous a conduits à un enrichissement systématique des policiers aux dépens des contribuables municipaux. »

poux. »

Selon un tableau publié par l'UMQ, les policiers de première classe les mieux payés au Québec et au Canada sont ceux de Joliette avec un salaire annuel de 48 882 \$, suivis de ceux de Candiac à 48 421 \$ et de Saint-Hyacinthe à 48 178 \$.

Les policiers de Toronto viennent au quatrième rang avec un salaire de 48 000 \$ et, en cinquième place, suivent ceux de la Communauté urbaine de Montréal avec 47 011 \$.

Les revendications des élus municipaux quant aux droits de grève et de lock-out et au système d'arbitrage des différends remontent à 1986 et l'UMQ est revenue à la charge à maintes reprises sans trop de succès depuis ce temps-là.

Au dernier congrès de l'UMQ, en mai dernier, les élus ont demandé à

leurs dirigeants de préparer un mémoire et d'informer le gouvernement de leur intention de régler ce dossier une fois pour toutes.

Hier, les porte-parole de l'UMQ ont rencontré le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan pour lui remettre leur mémoire « concernant le régime d'exception prévu au Code du travail du Québec pour les policiers et pompiers municipaux ».

La réponse de M. Ryan, selon le président de l'UMQ, Ralph Mercier, a été très claire : « Il a convenu avec nous de la nécessité d'agir sur le régime actuel. »

Quant au ministre, il s'est abstenu de commenter personnellement le mémoire de l'UMQ en précisant, dans un communiqué de quelques lignes, qu'il avait l'intention de faire

des recommandations sur le sujet au conseil des ministres avant la fin du mois.

L'étude de l'UMQ portant sur l'évolution du salaire des policiers municipaux démontre un enrichissement annuel moyen, entre 1983 et 1990, de 1 % pour les policiers comparativement à 0,1 % pour les autres employés du monde municipal et de moins de 0,1 % pour l'ensemble des salariés syndiqués.

« Ceci signifie qu'au cours de cette période, a expliqué M. Blackburn, les policiers se sont enrichis dix fois plus que leurs collègues du monde municipal, un écart encore plus important si l'on compare les autres salariés syndiqués du Québec. »

Malgré une richesse moyenne de 20 % inférieure à l'Ontario, selon le document, les contribuables du Qué-

bec paient 10 % de plus pour leur protection publique « ce à quoi on ne pense certainement pas lorsqu'on évoque le concept de société distincte », a ajouté le maire de Chicoutimi.

Le directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec, Guy Marcell, a déclaré en entrevue que les élus municipaux semblent oublier que seulement 9 % de l'ensemble des négociations aboutissent à l'arbitrage.

« C'est un vieux disque usé, a-t-il indiqué, ça fait des années qu'ils en parlent. »

M. Marcell a par ailleurs soutenu que les policiers sont prêts à entreprendre un débat sur la place publique avec les dirigeants municipaux.

La ronde des vaccinations atteint Lanaudière

Isabelle Paré

LA RONDE de la vaccination contre le méningite a amorcé hier sa troisième étape dans Lanaudière où quelque 3000 adolescents de la rive nord de Montréal ont goûté à l'aiguille des équipes médicales.

L'opération immunisation, bien entamée dans les Laurentides et dans l'Outaouais, a en effet connu sa première journée hier dans les municipalités régionales de comté (MRC) des Moulins et L'Assomption. Environ 3000 enfants ont vu leurs cours interrompus aux polyvalentes Jean-Baptiste-Meilleur et Armand-Corbeil pour recevoir le vaccin contre l'infection à méningocoque. Dès la fin de la semaine, on commencera à inoculer les enfants des écoles élé-

mentaires.

Par ailleurs, le centre téléphonique des rendez-vous (1-800-561-7513), qui affiche le même numéro de téléphone que celui de la région des Laurentides, a pour l'instant fixé entre 1200 à 1300 rendez-vous pour les enfants qui sont à l'extérieur du milieu scolaire, a indiqué hier M. Luc Marsolais, agent de communication pour le DSC de Joliette.

On estime à près de 18 000 le nombre d'enfants d'âge préscolaire et d'adolescents décrocheurs sur le territoire visé par le programme de vaccination du gouvernement. Les 34 000 autres jeunes visés sont rejoint par le milieu scolaire.

Par ailleurs, on a confirmé hier au Département de santé communautaire d'Ottawa-Carleton que le der-

nier cas de méningite rapporté, celui d'un tout jeune bébé de neuf semaines d'Ottawa, était bel et bien une infection à méningocoque de type C.

L'enfant récupère bien. Il est traité à l'hôpital pour enfants de l'Ouest de l'Ontario. Il s'agit du huitième cas depuis le 10 décembre dans la région », a confirmé hier le Dr Paula Steward, médecin associé au DSC d'Ottawa-Carleton.

Dans l'Outaouais et les Laurentides, la vaccination se poursuit également au rythme d'environ 5000 enfants par jour. Dans l'Outaouais, on admet toutefois peiner à recruter les jeunes qui sont à l'extérieur du réseau scolaire et qui doivent contacter l'un des neuf CLSC de la région pour recevoir le vaccin. « On ne sait même pas combien ils sont », a commenté hier Mme Ghyslaine Lemay,

porte-parole pour le DSC du Centre hospitalier de la région de l'Outaouais.

Au Québec, on a rapporté aucun nouveau cas d'infection à méningocoque depuis celui signalé la semaine dernière à Vaudreuil chez un enfant de trois ans et demi, indiquant-on hier au cabinet du ministre de la Santé.

« On demeure quand même sur le pied d'alerte et nous gardons la région de Vaudreuil sous très haute surveillance », a noté hier l'attachée de presse du ministère.

Par ailleurs, les 12 000 doses du vaccin commandées par le gouvernement du Québec à la compagnie SmithKline pour les besoins des marchés publics et privés devraient être disponibles sous peu, a-t-elle affirmé.



PHOTO AP

Première canadienne dans l'espace

L'astronaute canadienne Roberta Bondar, de Saut-Sainte-Marie, montera à bord de la navette *Discovery*, demain matin, pour une mission de sept jours dans l'espace, en collaboration avec Premier laboratoire international de microgravité (*First International Microgravity Laboratory*). Elle discute ici du contrôle adéquat d'une expérience à réaliser dans l'espace, en compagnie d'un employé identifié de la NASA (à gauche) et de l'astronaute Norman Thagard. Abrisant une équipe de sept astronautes, la navette *Discovery* transportera notamment une variété d'insectes, de bactéries et de cellules pour mesurer les capacités de l'être humain à s'adapter dans l'espace. Roberta Bondar, neurologue de 46 ans, est diplômée de l'Université McMaster, à Hamilton.

Une journée d'étude risque de perturber des pharmacies

Paul Cauchon

L'ACTIVITÉ des pharmacies situées dans les hôpitaux risque d'être perturbée aujourd'hui alors que l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec convoque ses membres à Montréal à une journée d'étude.

Cette association regroupe 900 pharmaciens travaillant dans les hôpitaux et les centres d'accueil (ainsi que les rares pharmaciens oeuvrant en CLSC), et elle entend profiter de la réunion d'aujourd'hui pour revoir l'actuelle négociation menée avec le

gouvernement.

Ces pharmaciens, des employés salariés des institutions régies par la loi des services de santé, sont sans contrat de travail depuis décembre 1989. Après avoir déposé un ensemble de demandes en mars dernier, ils n'ont toujours pas reçu d'offres gouvernementales concernant les clauses salariales.

Selon Germain Legault, pharmacien oeuvrant à l'hôpital de Malartic et président de l'Association, « nous avons réglé bon nombre de clauses normatives, dont des demandes qui concernaient notre perfectionnement professionnel. Mais nous esti-

mons que la négociation traîne beaucoup trop en ce qui concerne les demandes salariales ».

Ces pharmaciens demandent des augmentations équivalentes aux autres employés du secteur public, ainsi qu'un réajustement à l'échelle salariale de 1989, réajustement justifié par une série d'études et d'analyses comparatives.

L'Association conseille à la population de ne pas se prévaloir aujourd'hui des services pharmaceutiques dans les hôpitaux, mais M. Legault ajoute qu'on prévoit garantir des « services d'urgence » comparables à ce qu'on peut trouver la fin de se-

maine dans les hôpitaux.

On se rappelle qu'avant les Fêtes un autre groupe de pharmaciens, les pharmaciens-proprétaires, négociaient avec difficulté auprès du gouvernement une nouvelle tarification de leurs services.

Prenez la vie à deux poumons, Cessez de fumer!



C'est le temps d'épargner!

488 \$*

À compter de

Vous n'avez pas une minute à perdre! Profitez sans plus tarder des très bas tarifs que vous offre British Airways, en vigueur à partir du 1^{er} avril et pendant tout l'été jusqu'au 31 octobre 1992!

Prenez votre envol de Montréal vers Londres en classe World Traveller de British Airways, notre classe économique où confort et service passent avant tout.

Ne manquez pas l'occasion de profiter de ces bas tarifs : les places sont limitées et vous devez réserver au plus tard le 31 janvier 1992. Appelez British Airways au 287-9133 ou communiquez avec votre agent de voyages dès aujourd'hui.

BRITISH AIRWAYS

*Pour les départs entre le 1^{er} avril et le 15 mai 1992; après cette période et jusqu'au 31 octobre 1992, les tarifs sont plus élevés. Séjour minimum de 7 jours et maximum de 2 mois. Frais supplémentaires pour les départs le week-end; certaines conditions prévalent pour le paiement, l'émission des billets et les annulations. Les rabais consentis aux titulaires de la Carte Privilege ne peuvent être utilisés avec ce tarif. Cette offre est soumise à l'approbation gouvernementale.

Des élèves se liguent pour contrer la déportation d'une petite Bulgare

Caroline Montpetit

UN GROUPE d'étudiants de 1ère secondaire de l'école Saint-Luc s'est porté hier à la défense d'une jeune Bulgare de 13 ans, Irena Iotova, dont la déportation a été annoncée par le gouvernement canadien, pour le 27 janvier prochain.

En vertu de la décision du gouvernement canadien, le père d'Irena, Slavtcho, sa mère, Vélitchka, et sa sœur Borislava devront également quitter le Canada à la fin du mois de janvier.

La famille d'Irena est arrivée à Montréal il y a deux ans.

« En renvoyant Irena en Bulgarie, vous allez en priver beaucoup de monde, y compris vous », ont écrit les élèves du foyer 108 de l'école Saint-Luc, que fréquente la petite Bulgare, dans une lettre au ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt.

Lors de leur arrivée au Québec, au début de l'année 1990, les membres de la famille Iotov ont d'abord fait des demandes de statut de réfugié politique, demandes qui ont été rejetées par le gouvernement canadien. Aujourd'hui, dans un prérenvoi, le ministre refuse également d'accorder le droit de résidence à la famille Iotov pour des raisons humanitaires.

« Nous estimons que la directive du gouvernement canadien ne prend pas en considération l'attachement de la famille au Québec, comme l'attachement des Québécois à ces gens-là. Irena est connue comme une bonne étudiante, c'est un enfant doué. La décision ne prend pas non plus en considération le temps passé en terre canadienne, et la volonté de ces gens-là de s'intégrer au pays d'accueil », explique Me Serge Segal, l'avocat de la famille dans le dossier. Par ailleurs, Me Segal précise que la Bulgarie n'a toujours rendu publics les dossiers policiers de ces res-

sortissants, contrairement à l'Allemagne de l'Est, par exemple.

« Le fait que ces dossiers restent secrets témoigne de l'atmosphère insidieuse qui règne dans le pays. L'élément de persécution est subjectif à la personne qui s'en plaint. Dans les pays comme la Roumanie ou la Bulgarie, on ne peut pas croire qu'il y ait une démocratie solide et vivable tant et aussi longtemps que les dossiers resteront secrets ».

Me Segal espérait que le gouvernement canadien qu'il mette à la disposition des demandeurs de statut un système de traitement de dossiers qui permette que les gens soient entendus vite.

« Même si ces gens ne sont peut-être pas des réfugiés politiques, le Canada devrait accepter de les garder pour des raisons humanitaires. Car c'est malgré eux que le processus de traitement de leur demande a duré si longtemps », conclut-il.



PHOTOS CP

Aux urnes dans Anjou

En début de journée hier, le candidat péquiste Pierre Bélanger et la libérale Charlotte Goudreau ont déposé leur bulletin dans l'urne à Anjou, chacun entretenant l'espoir de remporter cette élection complémentaire.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les médecins

natal, assister la femme en travail et pratiquer les accouchements normaux auprès de femmes qui ont déjà eu au moins un enfant — 56 % des médecins sont d'accord avec cette dernière affirmation, 44 % des médecins l'approuvent également dans le cas d'un premier enfant.

Autre surprise : le modèle de la sage-femme autodidacte n'est pas défendu par les répondants. Très majoritairement, les trois groupes s'entendent pour exiger au moins une formation universitaire plus ou moins poussée pour les sages-femmes : les médecins et les infirmières ont tendance à exiger une formation de deuxième cycle tandis que les sages-femmes se contentent d'un baccalauréat.

Dans le contexte d'une légalisation, 45 % des médecins se montrent ouverts à une maison de naissance annexée à un centre hospitalier, une formule qui rallie les suffrages de 84 % des infirmières et de 96 % des sages-femmes.

Un consensus se dégage également pour préciser que le suivi des grossesses par les sages-femmes pourrait se faire dans le CLSC.

Autre donnée qui indique, le cas échéant, une collaboration plus poussée : la majorité des répondants des trois groupes considèrent que les sages-femmes devraient travailler en étroite collaboration avec les autres professionnels, ce qui, selon M. Blais, « nuance l'idée que les sages-femmes prônent un système parallèle ».

Quel organisme devrait regrouper les sages-femmes ? 97 % d'entre elles plaident pour une Corporation professionnelle, une idée acceptée par 69 % des infirmières mais par seulement 33 % des médecins (33 % d'entre eux aimeraient qu'elles soient regroupées sous le parapluie de la Corporation des médecins).

Avant d'aborder le rôle des sages-femmes, l'étude voulait évaluer la périnatalité en général, ce qui a donné lieu à des réponses assez surprenantes. Ainsi 40 % des médecins et 85 % des infirmières ont estimé qu'il y a place à l'amélioration en ce qui concerne l'humanisation des soins. Mais 75 % des médecins croient qu'on permet actuellement aux femmes de participer pleinement aux décisions concernant leur accouchement, un taux de réponse positif qui ne s'élève qu'à 35 % chez les infirmières et à 9 % chez les sages-femmes.

L'étude permet également d'apprendre que 31 % seulement des médecins, 27 % des infirmières et 12 % des sages-femmes croient que les femmes enceintes devraient passer deux échographies de routine pendant leur grossesse.

Le taux actuel de césarienne, qui s'établit à environ 19 % au Québec selon Régis Blais, est jugé très sévèrement : la moitié des médecins, le tiers des infirmières et 8 % des sages-femmes seulement estiment qu'il est justifié sur le plan médical.

Régis Blais, responsable de l'étude, croit que si la profession de sage-femme devait être légalisée au Québec, les résultats de l'étude pourraient contribuer à jeter les bases de certains modèles de pratique.

◆ Un Airbus

page. Il avait décollé à 18 h 30 de Lyon-Satolas et devait atterrir à Strasbourg-Entzheim à 19 h 25.

C'est seulement peu avant minuit que les équipes de secours, qui travaillaient sans relâche depuis plus de quatre heures, ont réussi à localiser l'avion, qui s'est écrasé à 500 mètres au sud du Mont Sainte-Odile (760 mètres d'altitude), à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg.

L'appareil a été retrouvé par les gendarmes, au lieu-dit La Bloss, sur la commune de Maennelstein, au pied du Mont Sainte-Odile. Il s'est écrasé contre « un sommet boisé, dénommé la Côte 826 », selon les premières informations parvenues à la gendarmerie la plus proche.

On ignore encore tout des causes de cette catastrophe. Le directeur général de l'Aviation civile, M. Pierre-Henri Gourgeon, a déclaré ne pas pouvoir donner de précisions à ce sujet. Toutefois, le fait d'avoir retrouvé des survivants amène les enquêteurs à écarter l'hypothèse d'une explosion en plein vol, en altitude.

A aucun moment, le pilote n'a émis de SOS, tout contact radio ou radar étant perdu par la tour de contrôle de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim à 19 h 20, soit cinq minutes avant l'heure d'atterrissage, tandis que la balise de détresse, dont est équipé un appareil de ce type, n'a pas fonctionné.

Cet appareil avait été livré en 1988 et avait déjà effectué 7194 vols, soit 6316 heures de vol, indiquait-on au siège d'Airbus à Toulouse.

Les recherches ont été rendues particulièrement difficiles par la nuit, le brouillard et la configuration géographique de la région : autour du Mont Sainte-Odile se trouvent une série de petits monts et des petites vallées, le tout recouvert de forêts de sapins, avec très peu d'habitations. Ainsi, le bas plafond a empêché les hélicoptères d'atteindre le sommet des crêtes et, pour repérer l'épave, il a fallu faire décoller un Mirage-F1 de reconnaissance, équipé de caméras à infra-rouge, et deux hélicoptères Super-Puma, précise-t-on à la Sécurité civile.

Au moment de la disparition de l'appareil, les conditions de visibilité étaient réduites au-dessus des Vosges, en raison du brouillard et de chutes de neige. Mais, « cela ne devait pas poser de problème, l'Airbus volant à haute altitude et aux instruments », a précisé le commandant de la base de Strasbourg-Entzheim, le colonel Amarger. La route de des-

cente des avions passe à proximité du Mont Sainte-Odile, où les « nuages étaient comme d'habitude accrochés aux montagnes », a-t-il précisé. « La procédure d'approche prévoit de passer très haut au-dessus du Mont, et, ensuite, sur la piste d'atterrissage de Strasbourg-Entzheim, la visibilité était tout à fait normale », a-t-il souligné.

Il s'agit de la troisième catastrophe aérienne concernant un Airbus A-320. Le 26 juin 1988, un appareil d'Air France s'était écrasé à Habsheim, près de Mulhouse, lors d'un vol de démonstration. L'accident avait fait trois morts et 50 blessés.

Le 14 février 1990, un Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines s'était écrasé sur l'aéroport de Bangalore, dans le sud de l'Inde. Il y avait eu 90 morts.

L'A-320 est le fleuron du consortium européen Airbus Industrie, aux capitaux français, allemands, britanniques et espagnols. Plus de 200 A-320 sont en service dans le monde.

Cet appareil de 180 places est équipé de deux réacteurs. Il dispose d'un système ultra-moderne de commandes de vol électroniques.

Les syndicats de pilotes de ligne ont à plusieurs reprises accusé ce gros-porteur civil d'ignorer les moments d'urgence au cours desquels une manoeuvre désespérée peut seule éviter un drame. Les A-320 disposent en effet de « butées électroniques » interdisant au pilote d'effectuer des manoeuvres trop brutales.

◆ Violations

des dirigeants chiites.

Le rapporteur spécial doit présenter son rapport aux Nations unies dans le courant du mois de février.

Dans une interview accordée hier au correspondant de l'Agence France-Presse, un officier irakien, qui a voulu rester anonyme, a affirmé que la démocratie « n'est plus prioritaire aujourd'hui en Irak, parce que les autorités sont occupées à assurer au peuple irakien son pain quotidien », mais que « cette question n'est pas négligée ». Pour les officiers irakiens, un processus démocratique avait été entamé dès 1979, date de l'arrivée de Saddam Hussein à la présidence, mais avait été interrompu par la guerre irako-iranienne (1980-1988), puis par la crise du Golfe en 1990 et, enfin, la guerre déclenchée il y a un an.

À peine sorti de ce conflit, l'Irak avait annoncé une série de mesures visant à introduire la liberté de la presse, le multipartisme et la privatisation de l'économie irakienne.

Des officiers irakiens avaient même laissé entendre, en avril dernier, que le Conseil du Commandement de la Révolution pourrait être supprimé. La plus haute instance du pays ne figurait pas parmi les institutions du pays dans le projet de nouvelle constitution.

Ce projet, élaboré en 1990 mais toujours pas adopté, prévoit notamment un gouvernement pour l'exécutif, et un parlement bicaméral pour le législatif, ainsi que des élections présidentielles « au suffrage universel direct et secret ».

En mars dernier, au lendemain de la guerre du Golfe, les autorités avaient annoncé la réforme des « institutions révolutionnaires ». Et pour la première fois depuis son accession à la présidence, le président irakien avait nommé un premier ministre.

À l'époque, M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan irakien (UPK), avait même annoncé que Bagdad avait accepté d'organiser des élections libres multipartites dans les six mois.

Mais, mise à part la loi sur le multipartisme, promulguée en septembre dernier, aucune mesure effective n'a été prise et la loi sur la liberté de la presse est toujours en attente. Pour l'instant, seul le parti Baas au pouvoir a présenté une demande de reconnaissance et a été légalisé.

« Le peuple irakien vit dans un état d'exception en raison de l'embargo. En fait, la guerre se poursuit, par conséquent il faut revoir les priorités », a affirmé l'officier irakien.

Par ailleurs, le processus ne peut démarrer que par l'adoption de la nouvelle constitution. Cette dernière devait être soumise à un référendum populaire avant la fin de 1991. Il n'a toujours pas eu lieu et rien, à Bagdad, ne laisse prévoir l'adoption prochaine de la nouvelle constitution.

La source officielle estime toutefois que le processus démocratique « est toujours en cours, même s'il se développe à pas lents ».

La démocratisation est également liée aux pourparlers avec les Kurdes. Or, ces pourparlers sont actuellement au point mort. Selon le même officier irakien, le problème des Kur-

Deux organisations sonnent l'alerte au Ku Klux Klan au Palais de justice

Clément Trudel

DEUX ORGANISATIONS antiracistes ont donné une brève conférence de presse, hier, dans les couloirs du Palais de justice de Montréal, peu avant que ne comparaisse un membre présumé du Ku Klux Klan, Martin Belhumeur, sous une accusation de possession d'explosifs.

Le juge Guy Fortier a imposé à Belhumeur un couvre-feu total, de 23 h à 7 h du matin, même si le prévenu disait travailler de nuit. Belhumeur a de plus, comme condition de sa remise en liberté en attendant son procès, l'interdiction formelle de communiquer avec ses deux « complices », Alain Roy et Michel Larocque, eux aussi désignés comme « présumés leaders du KKK » par des porte-parole du Congrès juif canadien (CJC) et de la Ligue antifasciste mondiale (LAM).

Pour Jack Jedwab, directeur des relations communautaires du Congrès juif canadien (CJC), région du Québec, il faut se montrer satisfait de l'arrestation de ce trio, le vendredi 17 janvier, « dans des circonstances qui auraient pu être dramatiques ». Il importe, de plus, que si ces individus sont trouvés coupables, ils soient « sévèrement punis ».

Alain Dufour, pour la LAM, rappelle qu'un coup de fil anonyme à son

organisation a permis vendredi, sans doute, de sauver des vies, car l'explosion dont faisait partie les trois prévenus avait selon lui le but de s'en prendre à des logis habités par des Noirs, rue Cuvellier, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve — là même où se sont déroulés des incidents d'intolérance envers les non-Blancs en août.

C'est toutefois une interprétation que la police n'accepte pas, se bornant à relier Belhumeur, Roy et Larocque à la possession d'explosifs, sans plus. Dufour soutient qu'il faut « davantage d'éducation » auprès des mineurs car, en ce soir du 17 janvier, une trentaine de jeunes (« manipulables ») de 13 à 16 ans — que la LAM relie au mouvement White Power Canada — allaient marcher sur un bloc habité par des Noirs. Les responsables du LAM ont alerté la police qui a, vendredi dernier, intercepté de nombreux jeunes skinheads dont plusieurs étaient en possession d'armes blanches.

Le CJC ne se prononce pas, dans son communiqué, sur les faits au sujet desquels l'enquête policière suit son cours, mais il tient à rappeler que « notre société doit sévèrement réprimander les responsables d'actions de nature raciste et intolérante », soulignant que « les mouvements extrémistes et marginaux

tels que le KKK sont loin de constituer des modèles sur lesquels les membres de notre société se basent ». Une fois précisées ces balises, M. Jedwab recommande de ne pas céder à la panique; il souhaite que les autorités soient particulièrement vigilantes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Une fois dispensée l'information, « le public sera en mesure d'analyser les actes » que les démocrates de toute étiquette réprovoquent.

Sur l'histoire et l'idéologie du KKK, le Centre canadien sur le racisme et les préjugés a publié l'été dernier un bulletin spécial intitulé : *La présence du Ku Klux Klan au Québec*. On y retrouve les détails sur une première vague du KKK à Montréal, dès 1921, ainsi que les jalons de la tentative de réimplantation récente de « l'empire invisible » dans les régions de Sherbrooke et de Montréal. La conclusion du CCRP est que tous doivent dire non au racisme et à l'intolérance. Le Centre rappelle que le programme réel du KKK est fort différent de l'image rassurante que certains de ses leaders contemporains voudraient faire prévaloir en affirmant, tel le Grand Dragon de l'État de la Floride, John Braumgardner : « Nous sommes maintenant un groupe d'éducation non violent ».

des « n'est pas un problème interne mais un complot international, qui vise à déstabiliser l'Irak ».

Par ailleurs, l'opposition irakienne semble de plus en plus active pour mobiliser ses forces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Irak, et obtenir l'appui effectif de puissances étrangères, principalement des États-Unis, pour renverser au plus vite le régime du président Saddam Hussein.

Réfugié en Arabie saoudite après avoir fait défection au lendemain de la guerre du Golfe, l'ancien ambassadeur d'Irak à Madrid, M. Archad Tawfik Ismail, a récemment affirmé qu'un mouvement d'opposition clandestine s'était formé au sein du parti Baas, au pouvoir en Irak.

Son objectif, a-t-il précisé, est de provoquer le départ, dans les plus brefs délais, du numéro un irakien et de constituer un gouvernement transitoire qui sera chargé, ultérieurement, de superviser des élections libres.

Ce mouvement mène dans le plus grand secret des négociations avec des représentants des communautés kurdes et chiites irakiennes dans le but de coordonner leurs futures actions contre Bagdad, a poursuivi l'ancien diplomate.

Selon le *New York Times*, l'Arabie saoudite, qui abrite de nombreux opposants irakiens depuis la défaite infligée à l'armée irakienne par les forces alliées, aurait insisté ces dernières semaines auprès des États-Unis pour que ce pays soutienne activement les éléments les plus capables d'organiser le renversement du pouvoir en Irak.

Des contacts entre responsables américains et saoudiens auraient porté sur la livraison d'armes à certaines forces d'opposition, notamment les Kurdes dans le nord de l'Irak, ainsi que sur la collaboration de services de renseignements avec les opposants et la possibilité d'une nouvelle intervention militaire sur le sol irakien.

Interrogé sur les révélations du *New York Times*, le secrétaire américain à la Défense, M. Dick Cheney, s'est toutefois refusé à confirmer l'existence d'un plan visant à déposer le régime de Saddam Hussein.

L'appui des États-Unis est réclamé par les principaux chefs de

l'opposition islamique irakienne. L'un d'entre eux, l'ayatollah Mohammad Taghi Moudarressi, basé à Damas, a qualifié « d'insuffisants » les efforts déployés jusqu'à présent pour imposer un changement radical à la tête de l'Irak.

Il faut, a déclaré le chef religieux, que Washington et ses alliés se décident « à faire un choix décisif » dans leur volonté de provoquer la chute du dirigeant irakien.

Rien n'indique, pour le moment, que les autorités américaines soient enclines à donner un coup de pouce supplémentaire à l'opposition irakienne, traditionnellement faible, en raison surtout de son éclatement en de multiples courants ethniques et confessionnels.

Une tentative d'un chef de l'opposition chiite irakienne, l'ayatollah Mohammed Bagher Hakim, basé à Téhéran, de regrouper l'opposition autour d'un projet de renversement de Saddam Hussein, n'a pas encore abouti.

Les États-Unis se bornent à répéter que Saddam Hussein et son entourage se trouvent désormais dans une position de plus en plus « affaiblie », qui devrait entraîner leur chute, tôt ou tard.

Cette analyse n'est nullement partagée par le chef des renseignements militaires israéliens, le général Uri Saguy. « Saddam Hussein continue à tenir en main son pays et aucun signe ne permet pour le moment d'affirmer que son régime s'affaiblit », a souligné l'officier.

En Irak, le régime de Saddam Hussein fait toujours montre d'une grande assurance, affichant une apparente indifférence à l'égard d'une opposition accusée d'être inféodée à l'Occident.

◆ La BdeM

les uns comme les autres devraient en premier lieu se débarrasser de la mentalité de « tout ou rien » et adopter pour cette année l'ordre du jour suivant : intégrer la clause de société distincte, la réforme du Sénat, l'autonomie des autochtones et la libre circulation des capitaux, des personnes, des biens et des services entre les provinces.

En ce qui a trait maintenant aux objectifs opérationnels de cette ins-

titution qui a signé l'an dernier la meilleure performance financière de ses dix derniers exercices, M. Barrett a indiqué que la Banque ferait en sorte d'acquiescer une entité financière aux États-Unis qui, préférentiellement, serait située dans le centre-nord de ce pays aux prises actuellement avec une crise importante de son secteur financier. Une fois acquise, cette entité serait fusionnée à Harris Bankcorp qui, lors de l'exercice terminé le 31 octobre 1991, a enregistré un bénéfice net de 117 millions \$, soit une augmentation de près de 20 % sur l'exercice antérieur.

Fait digne de mention, la filiale en valeurs mobilières Nesbitt Thomson a réalisé un profit net de 22 millions \$, un bond prodigieux de 400 % sur 1990.

Toutes sources de revenus confondues, la Banque de Montréal affichait un bénéfice net de 479 millions \$ au 31 octobre 1990, en hausse de près de 20 % sur l'exercice précédent.

21 janvier

par la PC et l'AP

1990: Le Parti communiste est-allemand expulse de ses rangs l'ex-secrétaire général Egon Krenz.

1989: Le premier ministre de Terre-Neuve Brian Peckford annonce sa démission.

1986: Une voiture piégée explose près du siège des Phalanges libanaises, à Beyrouth-Est: 22 morts, 202 blessés.

1984: Décès de Johnny "Tarzan" Weissmuller, champion de nage olympique et acteur.

1980: Le Canada expulse trois diplomates soviétiques pour espionnage.

1979: Occupation du Cambodge par le Vietnam.

1977: Jimmy Carter annonce un pardon pour tous les Américains qui ont désobéi à la loi sur la conscription obligatoire durant la guerre du Vietnam.

1976: Premier vol régulier de l'avion supersonique Concorde.

1975: L'incendie criminel du bar Gargantua à Montréal fait 13 morts.

1960: Une catastrophe minière fait 147 morts à Coalbrook, en Afrique du Sud.

1954: Lancement du premier sous-marin américain à propulsion nucléaire, le Nautilus.

1948: A Québec, le gouvernement Duplessis dévoile le nouveau drapeau de la province, le fleurdelisé.

1936: Edward, prince de Galles, est proclamé roi.

1934: Un tremblement de terre fait 50000 morts dans la région de Quetta, en Inde.

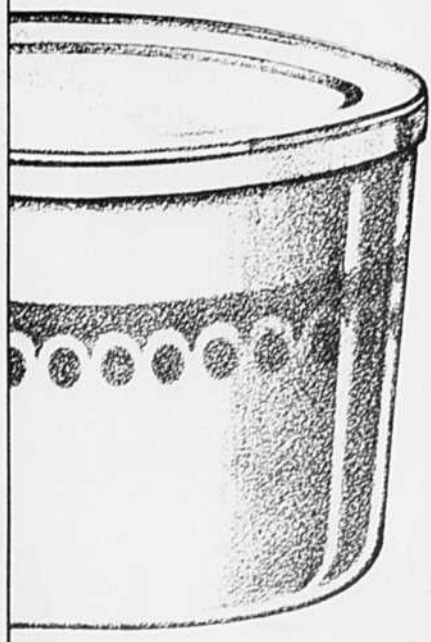
1924: Décès de Lénine.

1901: Mort de la reine d'Angleterre Victoria, à l'âge de 82 ans.

Il s'agit de :

le compositeur français Léo Delibes (1836-1891); le comédien Benny Hill (1925); le golfeur Jack Nicklaus (1940); l'acteur Telly Savalas (1924); le chanteur d'opéra Plácido Domingo (1941).

Ce contenant en plastique pourrait devenir un jouet...



Alors, au lieu de jeter vos contenants de plastique dans un sac vert, réutilisez-les ou mettez-les dans un contenant de récupération. Ils seront transformés en jouets, clôtures, tuyaux...



Un conseil de conservation de Collecte sélective Québec

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5

Tél. (514) 937-6171



Artopex complète sa rationalisation grâce à la coopération de ses syndicats

Claude Turcotte

ARTOPEX, qui comme bien d'autres traverse péniblement une récession qui paraît interminable, vient de compléter une rationalisation majeure avec la coopération pleine et entière de ses syndicats, même si cela a eu pour résultat de fusionner trois usines en une seule, de faire voter quatre unités syndicales de diverses affiliations en une seule (c'est la CSN qui a gagné) et le nombre d'employés qui était de 700 l'an dernier n'est plus maintenant que de 475, probablement 450 à la fin de 1992.

Alors que dans d'autres cas ailleurs on ait préféré se battre jusqu'à la mort plutôt que de négocier un compromis de survie, chez Artopex, on fait appel à une médiation très spéciale des équipes du ministère de Travail, M. Jean Des Trois Maisons, sous-ministre adjoint aux relations de travail, fut « le catalyseur » de cette démarche, selon l'expression de M. Guy Bonneau, président et chef de la direction. Les pourparlers se sont déroulés rondement en l'espace de sept semaines seulement. Le sous-ministre était du reste l'un des invités d'honneur hier pour la relance de la nouvelle Artopex, qui maintient sa production au Québec, a souligné M. Des Trois Maisons dans une allocution qui se terminait ainsi :

« L'expérience vécue chez Artopex démontre que la concertation est possible et rentable. Cet exemple va certainement servir ailleurs au Québec ».

En somme, Artopex, qui s'était retrouvée avec sept usines après l'acquisition des installations de la Biltrite en mars dernier, n'en a plus que deux principales, celle de Laval pour les produits de métal et celle de Ville d'Anjou pour les produits en bois; elle a de plus fermé trois de ses six entrepôts et mis la clé dans la porte de ses centres de transports de New York, Philadelphie et Washington; elle avait deux salles de montre à Montréal, elle en a fermé une, tout comme elle a éliminé celle de Detroit. En d'autres mots, on a réduit l'espace de fabrication de 40 % et seulement 38 % de l'espace des entrepôts a été conservé. Ce virage permet à l'entreprise de préserver tout de même une centaine d'emplois.

Financièrement, Artopex semble en position de faire face aux défis immédiats, c'est-à-dire à une concurrence féroce en Amérique du Nord dans un marché mature et récessionniste. Selon M. Serge MacDuff, président et chef des opérations, il faut maintenant mettre en vente certains actifs inutilisés et assumer les frais de la rationalisation, ce qui devrait totaliser plusieurs mil-

lions de dollars. Il se disait incapable de donner un chiffre précis hier, puisque les vérificateurs procèdent présentement à l'examen minutieux de la situation. M. MacDuff se disait évidemment confiant pour l'avenir à la suite de cette rationalisation et de l'embauche de quelques dirigeants pour assurer le contrôle de la qualité et la production juste à temps. Tout cela devrait donner à Artopex une meilleure rentabilité et compétitivité.

En 1989, Artopex déclarait des ventes de 59,5 millions \$ et une perte de 425 000 \$; l'an passé son chiffre d'affaires baissait à 58 millions \$ et son déficit augmentait à 3,2 millions \$. Ses ventes devaient être de 55 ou 56 millions \$ pour l'exercice de 1991 terminée le 31 décembre. Après neuf mois, elle avait enregistré une perte de 5 millions \$. On sait qu'il y a eu un financement de 20 millions \$ le printemps dernier.

La rationalisation qui vient d'être effectuée n'enlève rien, dit-on, à la capacité de production de l'entreprise. Artopex effectue présentement environ 40 % de ses ventes au Québec et de 30 à 35 % hors du Canada. Elle s'intéresse à deux nouveaux marchés, dont celui du Mexique où elle devrait y obtenir des revenus de plus de 3 millions. Elle vient de conclure une entente avec un agent pour le marché du Koweït.

Mais hier, on célébrait beaucoup cette nouvelle concertation entre employeur et employés, dont on espère qu'elle deviendra permanente et contagieuse. « Il n'y a pas eu de fête de famille dans les usines cette année », a souligné M. MacDuff, puisqu'il a fallu travailler très fort pour effectuer les changements. C'est à peine si les employés ont pris un jour de congé à Noël et au Jour de l'An.

Un syndicat CSN, deux affiliés à la FTQ et un syndicat indépendant ont participé à cette démarche de regroupement des équipements et des employés. Il a fallu choisir une convention collective et s'entendre sur les conditions de travail, établir une liste unique d'ancienneté en tenant compte des facteurs d'ancienneté de l'employé et de l'usine dans laquelle il travaillait. Il y a eu enfin un vote secret parmi les employés pour le choix d'une unité syndicale. Celle affiliée à la CSN qui représentait déjà les employés de Ville d'Anjou a recueilli la majorité requise. « Les dirigeants syndicaux ont eu à prendre des décisions qui n'étaient pas simples. La remise en cause des acquis n'est jamais facile. Les intervenants à tous les paliers ont pris leurs responsabilités dans l'intérêt de la survie de l'entreprise et des emplois s'y rattachant », a mentionné M. Des Trois Maisons.

Alcan affiche un déficit à cause de la chute des prix mondiaux

d'après la Presse canadienne

LA SOCIÉTÉ Alcan a déclaré une perte consolidée de 36 millions \$ pour l'exercice financier de 1991, alors qu'elle avait enregistré un bénéfice net consolidé de 543 millions \$ l'année précédente.

Dans un communiqué transmis hier, la direction de la compagnie explique que cette perte provient entre autres des charges liées à la restructuration de l'entreprise et à la chute des prix mondiaux de l'aluminium.

« Les résultats d'Alcan reflètent l'impact inévitable de la chute vertigineuse des prix mondiaux de l'aluminium qui est survenue en 1991. Cette baisse est imputable principalement à la forte augmentation des exportations en provenance de l'ancienne Union soviétique, qui est venue s'ajouter à une situation d'offre excédentaire dans les pays occidentaux. Nous avons réagi en dépassant largement notre objectif de réduction des coûts pour 1991, qui était de 200 millions \$. En 1992, nous prévoyons une nouvelle compression de 275 millions \$ », souligne le président du conseil et chef de la direction, M. David Morton.

Celui-ci ne semble pas non plus

très optimiste pour 1992, du moins à court terme. « Les perspectives quant à l'évolution des prix à court terme ne sont guère encourageantes étant donné que l'offre demeure excédentaire et que les signes d'une reprise prochaine de la demande se font rares ».

Pour 1991, la perte par action ordinaire s'est établie à 25 cents, contre un bénéfice net consolidé par action de 2,33 \$ en 1990.

Les exploitations d'Alcan au Brésil ont elles aussi accusé des pertes. En Europe, les résultats d'exploitation en Irlande ont subi le contrecoup de la chute des prix de l'alumine, mais les établissements allemands sont demeurés rentables. Les activités dans la région du Pacifique se sont maintenues au-dessus du seuil de rentabilité, mais à un niveau moins élevé que celui de l'an dernier en raison des conditions économiques défavorables qui ont sévi en Australie.

Pour l'ensemble de 1991, le prix moyen réalisé sur la vente des lingots a été de 1418 \$ la tonne, en baisse de 261 \$ la tonne par rapport à 1990. Les livraisons de produits transformés ont atteint 296 000 tonnes, contre 362 000 tonnes l'année précédente.

General Motors licencie 750 travailleurs à ses usines de St. Catharines

ST. CATHARINES (PC) — General Motors du Canada a annoncé hier matin la mise à pied de 750 travailleurs à ses usines de St. Catharines à compter du 1er mars.

Ces mises à pied sont d'une durée indéterminée. Les dirigeants de l'entreprise affirmant avoir pris cette décision en fonction des faibles ventes et du ralentissement de la production.

Ces congédiements représentent 8,7 % du personnel de GM travaillant dans cette ville du sud-ouest de l'Ontario. En tout, 8600 personnes travaillent aux quatre usines GM de St. Catharines.

« Nous ne savons pas quand ils seront rappelés », a dit le porte-parole de GM Byron Blundell pour la région de Niagara.

Selon M. Blundell, ces licenciements n'ont rien à voir avec les projets de GM d'éliminer 74 000 emplois et de fermer 21 usines en Amérique du Nord au cours des quatre prochaines années. La compagnie, qui fait face à des pertes grimpautes au rythme de 15 millions \$ par jour, a annoncé ce plan de restructuration en décembre.

« Les chaînes de production pour-

raient être enlevées ou fermées si c'était le cas », a indiqué pour sa part le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile M. Ron Davis.

Les rumeurs de mises à pied circulaient depuis quelques semaines, mais les travailleurs ont tout de même reçu un choc lorsqu'ils en ont été informés.

« Nous n'avons pas vu de congédiements de cet ampleur depuis 1981 », à l'époque où la récession avait provoqué un ralentissement des ventes d'automobiles, a rappelé M. Davis.

Les travailleurs payés à salaire horaire inscrits sur la liste des mises à pied pourraient être rappelés s'il y a une recrudescence des ventes, mais M. Blundell estime que c'est peu probable. « Il n'y a rien en vue qui laissent prévoir une remontée du volume des ventes », explique-t-il.

À Toronto, le premier ministre ontarien Bob Rae a déclaré que le ralentissement des ventes d'automobiles est le signe d'une économie en mauvaise santé.

Les usines de St. Catharines fabriquent des moteurs et des pièces de moteurs pour tous les véhicules GM de l'Amérique du Nord.



PHOTO AP

Les meubles de Maxwell aux enchères

Une vue du salon de l'appartement londonien de Robert Maxwell. La firme Sotheby's mettra la propriété aux enchères le mois prochain. La vente pourrait rapporter jusqu'à 720 000 \$ US. Les recettes seront versées à Price Waterhouse qui gère maintenant Maxwell Communications Corp PLC.

La CEE ne veut plus être le bouc émissaire des États-Unis en matière de commerce

Yves Clarisse

de l'agence Reuter

BRUXELLES — Après une période de relative accalmie, les relations entre la Communauté européenne et les États-Unis se sont à nouveau détériorées ces derniers mois sur fond de récession économique, de vieilles querelles commerciales et de campagne électorale américaine.

Cette détérioration préoccupe au plus haut point les responsables européens, qui tenteront, cette semaine à Washington, de convaincre les États-Unis d'adopter une attitude plus conciliante, notamment dans les négociations du GATT.

Européens et Américains se retrouveront en effet du même côté de la table des négociations demain, lorsque s'ouvrira la conférence de Washington sur la coordination de l'aide occidentale aux pays de l'ex-Union soviétique.

Le ton peu diplomatique des déclarations des deux géants du commerce mondial est révélateur du changement, après une année marquée par la signature d'une déclaration transatlantique censée sceller leur coopération et le feu vert donné par les États-Unis à la construction d'un pilier européen de défense.

Le président américain a utilisé la semaine dernière une rhétorique guerrière pour fustiger le « rideau de fer protectionniste » derrière lequel se cache la CEE, seule responsable selon lui du blocage des pourparlers commerciaux.

« Nous avons gagné la Guerre froide et nous gagnerons la guerre de la compétitivité », a-t-il déclaré devant les agriculteurs américains obsédés par les subventions européennes. « Nous sommes les leaders incontestés, respectés du monde. Nous sommes les États-Unis d'Amérique ».

La réplique n'a pas tardé. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, s'est dit « désagréablement surpris » par le discours vindicatif de George Bush, une formule très sévère au regard des normes bruxelloises.

« Les termes de guerre froide et de rideau de fer ne reflètent pas les

relations entre les États-Unis et la Communauté telles que (la Commission les voit) », a-t-il dit.

La réalité est pourtant aussi brutale que les mots.

« Le président américain sent le terrain se dérober sous lui en politique intérieure », juge Ernest Glime, un député européen socialiste qui fait partie de la délégation parlementaire pour les relations avec les États-Unis. « Il essaye de se rattraper par une démarche de fermeté légitime à l'égard du Japon et par des critiques inadmissibles contre la CEE ».

Soucieuse de démontrer qu'elle se bat avec autant de vigueur contre les protectionnistes que contre les armées de Saddam Hussein, l'administration Bush a entamé une croisade pour faire triompher le libre-échange dans le commerce mondial.

Les critiques américaines contre la Politique agricole commune (PAC) ont redoublé de vigueur dans le cadre des négociations commerciales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), bloquées en raison du différend transatlantique sur les subventions agricoles.

La CEE estime que les dernières propositions d'Arthur Dunkel, secrétaire-général du GATT, pour sortir de l'impasse après cinq années de pourparlers infructueux, font la part belle aux thèses américaines et que leur application entraînerait la disparition de l'Europe verte et de nombreux exploitants.

Pour la Commission européenne, Washington tente de mettre l'accent sur le seul dossier agricole au GATT pour occulter la modestie des offres américaines en matière de libéralisation du commerce dans 14 autres secteurs d'activité.

« Washington a trouvé un bouc émissaire », dit Ernest Glime.

L'Europe verte n'est pas la seule cible de l'administration Bush, qui tente d'interdire l'octroi de subventions au consortium Airbus, fleuron de l'aéronautique européenne.

Les États-Unis essaient en outre de faire repartir leur machine économique en obtenant du Japon de très modestes concessions commer-

ciales bilatérales qui, par ricochet, pourraient avoir des conséquences néfastes pour les Européens.

Pour les experts européens, ce regain d'agressivité américaine est dû à plusieurs facteurs.

La sévère récession subie par l'économie américaine pousse les États-Unis à arracher des concessions à leurs partenaires.

Les succès enregistrés sur la scène mondiale, notamment lors de la guerre du Golfe, ont en outre stimulé la volonté des États-Unis d'affirmer plus clairement leur leadership.

La persistance des mauvais sondages du président George Bush, qui est désapprouvé par une majorité de ses compatriotes en cette année électorale, l'incite également à adopter une attitude plus décidée envers les concurrents des États-Unis.

La stratégie de choc frontal choisie par le George Bush suppose que la solidarité entre les Douze ne résistera pas longtemps à la pression, pense la Commission.

« Il pense toujours qu'il peut faire céder la Communauté européenne », a déclaré un fonctionnaire de l'exécutif de la CEE.

MacDonald à Pékin

PÉKIN (AP) — McDonald va ouvrir cette année un poste de restauration rapide dans la principale rue commerçante de Pékin, son premier point de vente dans la capitale chinoise.

McDonald avait ouvert son premier restaurant en Chine à Shenzhen dans le sud, en octobre 1990.

Le célèbre vendeur de hamburgers a toutefois été précédé à Pékin par deux autres restaurateurs rapides américains : la chaîne Pizza Hut (deux points de vente) et la Kentucky Fried Chickens (quatre points de vente).

Dans une annonce, McDonald recrute 800 personnes de 18 à 50 ans.

EN BREF...

CP émet

(PC) — Produits Forestiers Canadien Pacifique Limitée a convenu d'émettre et de vendre à un groupe de preneurs fermes 6,8 millions d'actions ordinaires au prix de 26,50 \$ par action pour un montant total de 180,2 millions \$. Simultanément, la société Les Entreprises Canadien Pacifique Limitée s'est engagée à acheter 1,7 million d'actions ordinaires additionnelles, au même prix, pour un montant total de 45,05 millions \$.

Spar au Mozambique

STE-ANNE-DE-BELLEVUE (PC) — Le Groupe des communications de Spar a obtenu un contrat de 6,2 millions \$ pour étendre le réseau satellitaire national du Mozambique, en Afrique. Spar a procédé à l'installation de la première station terrestre du Mozambique en 1986, et les futurs travaux élargiront le réseau à 12 villes à travers le pays. Ces travaux comprendront la conception et la fabrication de trois nouveaux terminaux terrestres. On prévoit que le projet sera terminé avant la fin de 1992.

La Turquie sur le seuil de la CEE

ISTANBUL (Reuter) — La Turquie est « sur le seuil de la CEE » et « j'espère bientôt pouvoir l'accueillir comme un membre de la Communauté », a déclaré hier Martin Bangemann, vice-président de la Commission de Bruxelles à un groupe d'hommes d'affaires turcs. La Turquie est membre associé de la CEE depuis 1963. Elle a demandé son adhésion à part entière en 1987. Mais elle doit auparavant passer avant 1996 par le stade d'une union douanière.

La Tchécoslovaquie aux prises avec l'inflation

PRAGUE (Reuter) — L'inflation a atteint 57,9 % en Tchécoslovaquie l'an dernier et la production industrielle a chuté de 23,1 %, a-t-on annoncé officiellement hier. Les ventes au détail ont baissé de 39,9 % par rapport à 1990. Point positif, les réserves en devises ont presque triplé, totalisant 3,29 milliards \$.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1930.23 - 1.74
TSE-300	3655.67 - 2.62
Dow Jones	3254.03 - 10.95
Dollar canadien (US Cents)	86.99 + .07
Or (New York-US\$)	357.80 + 3.80

(PC)

Robic se prononcera sur le rôle de la CVMQ dans l'affaire Paré

Robert Dutrisac

LA MINISTRE déléguée aux Finances Louise Robic se prononcera « d'ici quelques jours » sur le rôle de la Commission des valeurs mobilières du Québec dans l'affaire du promoteur immobilier Guy Paré et sur les accusations de négligence que le Protecteur du citoyen a proférées à l'endroit de l'organisme réglementaire.

L'attaché de presse de la ministre, M. Serge Proulx, a indiqué que Mme Robic avait reçu la réponse de la CVMQ au rapport accablant du Protecteur du citoyen à la date promise, le 15 janvier. « Elle étudie la réponse avec ses hauts fonctionnaires et réagira d'ici quelques jours », a-t-il précisé.

La ministre doit se prononcer notamment sur l'indemnisation des épargnants spoliés par Guy Paré, un promoteur véreux qui, spécialisé dans les sociétés immobilières en commandite, se retrouve maintenant à l'ombre à la suite de manoeuvres frauduleuses.

Le Protecteur du citoyen, M. Daniel Jacoby, avait demandé une telle indemnisation en raison de la négligence dont a fait preuve la CVMQ en approuvant les prospectus soumis par ce promoteur louche. Cette indemnisation, si elle était accordée, pourrait dépasser les 10 millions \$.

Par voie de communiqué, le député péquiste André Boisclair, critique de l'opposition en matière d'institutions financières, avait exigé vendredi dernier plus de transparence, de la part de la ministre, dans l'affaire Guy Paré. « Les accusations sont suffisamment graves et les enjeux trop importants pour que la ministre assiste muette à la querelle entre la CVMQ et le Protecteur du citoyen », estime M. Boisclair.

Le député de Gouin, qui invite la ministre « à sortir de sa torpeur », souligne que la CVMQ est un organisme public et qu'à ce titre, il importe que « les motifs de la Commission pour refuser de donner suite aux recommandations du Protecteur du citoyen » soient rendus publics.

Nestlé se lance sur Perrier

PARIS (Reuter) — Nestlé, le géant suisse de l'agroalimentaire, a lancé hier une offre publique d'achat (OPA) sur Perrier, avec l'appui de la Compagnie financière de Suez, l'un des plus puissants groupes financiers français.

Perrier est contrôlé par Exor, un holding familial dont le groupe italien Agnelli détient la plus grosse participation.

Nestlé, qui détient déjà Vitell, une autre eau minérale française de renommée mondiale, avait fait part de son intérêt pour Perrier la semaine

dernière, ce qui avait immédiatement incité Exor et Agnelli à accroître leur participation dans la firme de Vergèze via leur allié, Saint-Louis, qui en avait acquis acquis 13,82 %.

La bataille Agnelli-Nestlé sera aussi une bataille entre Suez et la Société Générale, qui soutient les Agnelli en France.

Le choc entre deux géants de la finance et deux des plus grands groupes européens relance l'intérêt sur les OPA, qui s'étaient faites rares sur la place de Paris ces derniers mois.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le pouvoir algérien accroît sa pression sur les islamistes

ALGER (AFP) — Le nouveau pouvoir algérien accroît sa pression sur le mouvement islamiste, en procédant à de nombreuses opérations de maintien de l'ordre, ont révélé hier les observateurs.

Les interpellations, arrestations, perquisitions se sont multipliées ces derniers jours dans les bastions intégristes d'Alger et des autres grandes villes, selon des sources sûres.

Il s'agit en particulier de démanteler les structures de quartier du FIS, qui contrôle un peu plus de la moitié des municipalités du pays, depuis les élections locales de juin 1990.

Aucune donnée chiffrée n'était disponible hier en fin de soirée concernant ces opérations de police.

Hier matin, de nombreux policiers, armés de pistolets mitrailleurs et équipés de talkie-walkies, patrouillaient dans différents quartiers d'Alger.

Le dispositif de sécurité mis en place après la démission du président Bendjedid, le 11 janvier, était maintenu : blindés légers déployés près des bâtiments publics, et nombreux barrages routiers, en particulier aux abords de la capitale.

Le FIS avait affirmé vendredi que 500 de ses sympathisants ou militants avaient été arrêtés, sans préciser où et quand. Le mouvement avait annoncé dimanche de nouvelles arrestations, en particulier au

sein de l'instance suprême du FIS, le Majlis al-Choura.

Le commandement de la gendarmerie a rappelé dimanche qu'en cas d'attaque subie par ses troupes, « elles ont l'autorisation de demander assistance aux forces terrestres déployées à Alger ». Le déploiement des forces armées en cas de troubles de l'ordre public est autorisé par une loi votée récemment.

Un soldat a été tué et deux gendarmes blessés dans la nuit de samedi à dimanche par des « éléments armés », à un poste de contrôle situé près de Sidi Moussa, à une vingtaine de kilomètres d'Alger.

En accentuant la répression dans les rangs islamistes, le nouveau pouvoir, incarné par le Haut Comité d'État (présidence collégiale), cherche à pousser le FIS à engager des actions illégales, ce qui permettrait de prononcer sa dissolution, estiment les observateurs.

Depuis la démission de M. Bendjedid et l'annulation du second tour des élections législatives, que le FIS était assuré de remporter, les dirigeants du mouvement ont en outre multiplié les appels au calme et à la légalité, soulignant à l'envi « l'illégitimité » de l'équipe au pouvoir.

Au cours d'une réunion dimanche d'une partie des 188 élus du FIS au premier tour des législatives, dans une sorte de « parlement » parallèle,

le responsable du Bureau exécutif provisoire du mouvement, M. Abdelkader Hachani, a affirmé qu'il voit

en Algérie « les prémices d'une dictature telle que l'humanité n'en a jamais connue ».

Se maintenant encore une fois dans le domaine du droit, les élus du FIS ont réclamé le retour à la légis-

lité constitutionnelle, et la reprise des élections.

Ils ont adressé des appels en ce sens au président du Conseil constitutionnel Abdelmalek Benhabylès, et à celui du HCE, M. Mohamed Boudiaf, ainsi qu'aux parlementaires du monde entier.

La réunion de ce parlement « sauvage » — l'Assemblée nationale a été dissoute avant la démission de M. Bendjedid — est vivement critiquée par une partie de la presse algérienne, notamment Alger République (gauche, indépendant), qui titre à sa une : « En finir avec l'État parallèle ».

Par ailleurs, la chambre d'accusation du tribunal militaire de Blida a renvoyé devant le juge d'instruction le dossier de demande de mise en liberté provisoire de sept dirigeants du FIS, dont MM. Abassi Madani et Ali Belhadj, incarcérés depuis juin dernier à Blida (50 km au sud d'Alger), a annoncé l'un de leurs avocats, Me Abdennour Ali-Yahia.

M. Ali-Yahia a précisé que la chambre d'accusation a infirmé, du fait de « lacunes dans la procédure, une décision du juge d'instruction militaire du 14 novembre dernier », qui avait refusé une mise en liberté provisoire, mais « n'a pas statué sur la demande de mise en liberté provisoire des dirigeants islamistes introduite par la défense ».



L'armée assure une surveillance permanente dans les rues d'Alger et dans l'ensemble du pays au moment où la tension s'accroît entre les islamistes et le nouveau pouvoir.

Des militaires haïtiens jurent de résister à tout compromis

PORT-AU-PRINCE (AFP) — La base de l'armée résistera par les armes à toute solution négociée avec le président renversé Jean-Bertrand Aristide sous les auspices de l'Organisation des États Américains (OEA), selon une déclaration lue hier à la Radio Nationale, chaîne d'État contrôlée par le gouvernement « provisoire ».

Selon la radio, cette déclaration, rédigée en termes virulents et signée par trois militaires, le sergent Jean-Robert Saint Eloi, le caporal Ermet Frontus et le soldat Leslie Pierre, a été « approuvée par toutes les compagnies militaires de la capitale ».

« Nous jurons jusqu'au dernier soupir de lutter par la force de nos armes au lieu de laisser tomber notre chère patrie (aux mains) des lous ravisseurs de l'OEA et du juif errant Jean-Bertrand Aristide », affirment les signataires du document.

« Nous décidons plus que jamais de brandir nos armes plutôt que d'être la proie des flammes des hordes Aristido-Lavalassiennes (Lavalas, l'avalanche en créole, mouvement politique du père Jean-Bertrand Aristide) », précisent-ils.

« Qui est Aristide? Il est déchu depuis le 30 septembre et a signé sa démission », ajoutent-ils.

« Seul le chef de l'exécutif (le président « provisoire » Joseph Nérette) est habilité à nommer un premier ministre » soulignent-ils, traitant le médiateur de l'OEA, l'ex-ministre colombien des Affaires étrangères Augusto Ramirez Ocampo de « vaurien ».

« Malheur à eux » écrivent-ils, concluant leur déclaration par la phrase « à bas tous les criminels et fossoyeurs de la patrie qui veulent à tout prix la livrer aux colons de l'OEA ».

Le parlement doit étudier cette semaine son éventuelle participation à une nouvelle réunion, à Washington, sous les auspices de l'OEA pour tenter de trouver une solution politique négociée à la crise haïtienne.

Le départ de Gamsakhourdia pour l'Europe résoudrait pacifiquement la crise géorgienne

d'après CP et Reuter

LE PREMIER ministre intérimaire de Géorgie a affirmé hier que des représentants du président déchu Zviad Gamsakhourdia ont demandé au nouveau gouvernement d'aider ce dernier à trouver asile en Europe de l'Ouest.

Tenguiz Sigua a affirmé au cours d'une conférence de presse à Tbilissi que cette requête a été formulée dans le cours des négociations avec les représentants de Gamsakhourdia à Zougddi, à environ 260 kilomètres de la capitale.

Ces discussions témoignent du succès des forces du Conseil militaire en Géorgie occidentale, où le chef de l'État évincé a lancé la se-

maine dernière une campagne pour tenter de reprendre le pouvoir.

Johnny Kartcheva, chef de la garnison de la Garde nationale à Koutaïssi, a déclaré que les partisans de Zviad Gamsakhourdia avaient demandé l'ouverture de pourparlers avec les nouvelles autorités géorgiennes afin de rétablir l'ordre dans la région.

« Il y a une chance de solution pacifique », a-t-il dit en ajoutant que des discussions étaient aussi ouvertes à Zougddi.

Selon des responsables militaires, le Conseil militaire a consolidé sa position en Géorgie occidentale, où l'ex-président chassé le 6 janvier par une rébellion armée, jouit d'un sou-

lien important.

Johnny Kartcheva a précisé que la ville de Samtredia, important noeud ferroviaire, était tombée samedi aux mains des forces du Conseil militaire sans qu'un coup de feu soit tiré, et que les autorités géorgiennes y avaient déployé de l'artillerie.

Selon le chef de la Garde nationale, Tenguiz Kitovani, co-dirigeant du Conseil militaire, une autre ville, Achaba, a aussi été prise par les gardes nationaux. Des renforts sont arrivés à Koutaïssi, où patrouillent des hommes en armes.

Les partisans du président déchu ont attaqué hier la base navale de Poti, sur la mer Noire. Ils ont blessé le commandant et dérobé des armes, a déclaré le général Alexandre Gue-

rassimov. Ils ont également encerclé une base de la défense anti-aérienne en menaçant de la prendre d'assaut.

On ignorait hier où se trouvait Zviad Gamsakhourdia, rentré d'exil jeudi après avoir passé plus d'une semaine en Arménie.

Selon un commandant des forces du Conseil militaire, il se trouverait à Gali en Abkhazie. La télévision russe a de son côté déclaré qu'il était à Soukhoumi, capitale de cette province.

Pour Tenguiz Kitovani, l'ex-président géorgien n'a plus d'avenir politique. « Gamsakhourdia a tout perdu et ne peut plus influencer ou contrôler la situation en Géorgie », a-t-il déclaré à la presse à Tbilissi.

La Suède révisé son tiers-mondisme

STOCKHOLM (Reuter) — La Suède, dont le nouveau gouvernement de centre-droit vient de présenter le budget 1992-93, a décidé de tirer un trait sur des décennies de soutien matériel sans conditions au socialisme tiers-mondiste et d'adopter la libre entreprise comme critère préalable à ses généreux programmes d'aide à l'étranger.

Ce budget réduit considérablement l'aide bilatérale à des pays de gauche comme le Vietnam, la Tanzanie et le Mozambique, et annonce des réductions supplémentaires si les nouveaux principes fixés par Stockholm ne sont pas respectés.

« Nous leur disons que nous souhaitons — pour le bien de leurs propres peuples — les voir observer les droits de l'Homme et tendre vers l'instauration de la démocratie et de l'économie de marché », déclare Alf Svensson, ministre chargé de l'Aide à l'étranger.

Svensson a été invité à entrer dans le cabinet après que son parti chrétien-démocrate eut obtenu pour la première fois des sièges au Parlement lors des élections de septembrer dernier.

Le ministre de l'Aide à l'étranger semble soucieux de donner un nouvel élan au rôle de conscience du monde, que la Suède s'était donné et qui s'estompe rapidement, mais il n'éprouve qu'une sympathie limitée pour la politique d'Olof Palme, le grand leader social-démocrate assassiné en 1986, qui avait fait de son pays le champion des causes et des gouvernements de gauche dans le tiers-monde.

« Les sociaux-démocrates avaient tendance à ajouter foi aux vertus de la planification centralisée dans le monde en voie de développement, déclare Svensson. En tant que petit pays, notre mission est de faire que les pays riches se rendent compte de l'importance qu'il y a à aider les pays pauvres ».

« Ce sera le plus grand défi de la CEE dans l'avenir, et la Suède — qui espère y adhérer bientôt — sera le porte-drapeau de cette croisade », ajoute le ministre.

Le nouveau budget 1992-93 renforce l'aide à l'étranger qui représente désormais un pour cent du produit national brut, soit une augmentation de 105 millions \$ sur un budget global de 2,5 milliards \$.

De plus, le gouvernement propose de débloquer dans les trois ans qui viennent un total de 526 millions \$ au profit des États baltes voisins et de l'Europe orientale.

Toutefois, toutes ces aides sont conditionnelles. « C'est notre devoir d'exiger des garanties », affirme Alf Svensson. Si nous ne le faisons pas, notre aide pourrait être utilisée pour cimenter l'oppression ».

Sérieuses violations du cessez-le feu en Croatie

BELGRADE (AFP) — La poursuite des combats hier pour la deuxième journée consécutive à Gospić (200 km au sud de Zagreb) entre les forces croates et l'armée yougoslave constitue la plus sérieuse violation du cessez-le-feu entré en vigueur le 3 janvier et jusqu'alors globalement respecté.

Les combats, qui avaient fait cinq morts du côté croate dimanche, se sont poursuivis dans la nuit et hier dans la journée, selon la télévision de Belgrade et les médias croates.

Selon la télévision de Belgrade, l'accrochage a été provoqué par l'intrusion de commandos croates et les affrontements se sont poursuivis hier matin dans plusieurs villages de la région, notamment Divosel, Drenovac et Ostrovica.

Zagreb a affirmé de son côté que les positions croates au nord de Gospić avaient été attaquées « par surprise » par les forces serbes et yougoslaves.

Alors que quatre soldats yougoslaves ont été tués au cours du week-end par les forces croates près de Zadar et Dubrovnik (côte adriatique), selon l'agence Tanjug, le respect du cessez-le feu semble être de plus en plus fragile sur les fronts de Croatie.

Des affrontements se sont produits en Slavonie occidentale, dans la région de Nova Gradiska, Novska, Jasenovac et Lipik (120 km à l'est de Zagreb), où les forces croates ont regroupé des forces importantes, y compris des chars, selon la télévision de Belgrade.

L'agence croate Hina a de son côté fait état de « nombreuses provocations armées des forces fédérales », à Osijek (180 km à l'ouest de Belgrade), Vinkovci (150 km à l'ouest de Belgrade), Karlovac (60 km à l'est de Zagreb) et Nova Gradiska.

La multiplication des violations du cessez-le-feu doit être à l'ordre du jour aujourd'hui d'une réunion des représentants des forces yougoslaves et croates, les généraux Andrija Raseta et Imre Agotic, et des observateurs européens à Pecs (Hongrie).

Le chef des cinquante observateurs militaires de l'ONU qui ont pris position en Croatie en Bosnie-Herzégovine au cours du week-end, le colonel australien John Wilson, a été reçu hier à Belgrade par le représentant de la Serbie à la présidence fédérale yougoslave Borisav Jovic.

Les deux parties ont insisté pour que « le cessez-le-feu soit respecté le

mieux possible afin d'assurer les conditions permettant au Conseil de Sécurité d'envoyer des forces de paix des Nations Unies en Yougoslavie », selon Tanjug.

L'une des conditions requises par l'ONU pour le déploiement de quelque 10 000 casques bleus est l'établissement d'un cessez-le-feu durable.

Le leader de la « république serbe de Krajina » (sud de la Croatie), M. Milan Babic, a réaffirmé hier son opposition au plan de paix de l'ONU qui considère que « la Krajina et la Slavonie orientale et occidentale font partie de la Croatie ».

M. Babic a demandé le rattachement de ces territoires aux régions serbes de Bosnie pour former une nouvelle communauté avec la Serbie et le Monténégro, dans une interview au quotidien de Belgrade *Borba*.

M. Babic a demandé à l'ONU de modifier son plan de paix en abandonnant le projet de démilitarisation de la Krajina, afin de permettre à l'armée yougoslave de rester sur ces territoires.

Un parti ultra-nationaliste serbe, le Renouveau National Serbe, a menacé de recourir à des actes terroristes contre les pays reconnaissant « la Croatie et la Bosnie-Herzégovine dans leurs frontières administratives », c'est-à-dire en incluant des ré-

gions dans lesquelles vivent d'importantes minorités serbes.

« Les ambassades de Croatie et de Bosnie dans ces pays exploseront », a déclaré le chef de ce parti, M. Mirko Jovic, au cours d'une conférence de presse à Belgrade.

Un nouvel attentat à la bombe a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi à Mostar (Bosnie-Herzégovine), provoquant des dégâts matériels importants, selon Radio Belgrade.

Une dizaine d'attentats à l'explosif, non-revendiqués, ont eu lieu depuis le début du mois dans cette ville de la vallée de la Neretva.

La veille, Radio Belgrade avait affirmé que la tension était arrivée à son point culminant en Bosnie-Herzégovine (où vivent Musulmans, Serbes et Croates) et que la crise ouverte pourrait éclater dans la vallée de la Neretva où quelque 16 000 membres des milices nationalistes croates sont actuellement présents, selon la presse locale.

Mission canadienne à Vilnius

OTTAWA (Reuter) — Ottawa a annoncé hier qu'il avait ouvert une mission diplomatique à Vilnius, la capitale de la Lituanie, et s'est engagé à continuer à soutenir les Pays baltes.

« Nous soutenons activement leurs efforts pour renforcer leurs institutions démocratiques et appliquer leurs réformes économiques », a déclaré Barbara McDougall, ministre canadienne des Affaires extérieures. La mission de Vilnius dépend de l'ambassade du Canada à Stockholm.

Mutinerie militaire au Congo

BRAZZAVILLE (Reuter) — Les soldats mutins congolais ont invité hier le premier ministre André Milongo à sortir de sa cachette et lui ont promis d'assurer sa sécurité. Plusieurs centaines de mutins étaient déployés hier à Brazzaville 24 heures après avoir exigé la démission du gouvernement.

Le Haut Commandement militaire a demandé à André Milongo, dans un communiqué diffusé par la radio occupée par les soldats, de regagner son domicile dans la banlieue de Brazzaville. On croit savoir que le premier ministre a trouvé refuge dans son village de Boko, à 200 km de la capitale.

Le calme régnait hier à Brazzaville en dépit de la présence militaire dans les bâtiments de la radio et de la télévision et autres édifices publics stratégiques.

Un groupe de soldats a occupé l'immeuble de la télévision le 15 janvier pour réclamer la démission du secrétaire d'État à la Défense Mi-

chel Gangou.

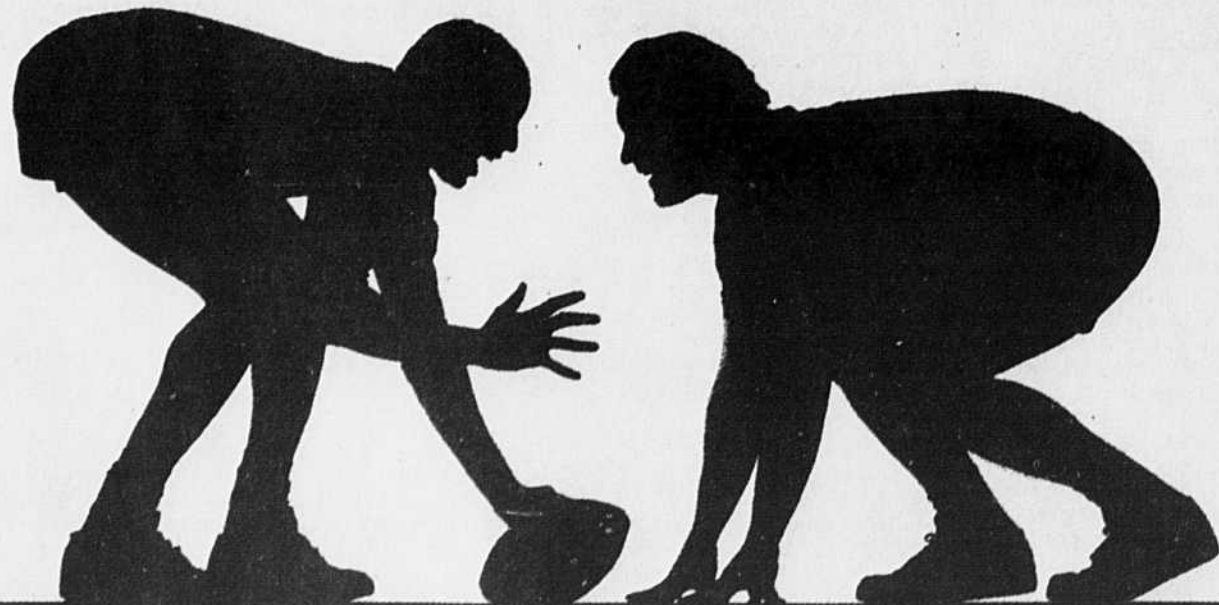
André Milongo, désigné à la tête du gouvernement par une conférence nationale l'an dernier, a refusé de s'incliner.

Les mutins ont empêché le premier ministre samedi de quitter l'aéroport de Brazzaville et ont occupé les bâtiments de la radio-télévision pour réclamer la démission du gouvernement.

Le Congo est dirigé par trois autorités qui coexistent difficilement : la conférence nationale, le président Denis Sassou-Nguesso, qu'elle a déposé de ses pouvoirs réels, et le Conseil supérieur de la République, qui fait office de parlement intérimaire et a le pouvoir de démettre le gouvernement.

De sources militaires et politiques, on indiquait que le Conseil, qui est présidé par l'évêque catholique Ernest Kombo, était réuni hier en session extraordinaire. Selon un officier, il débattait d'une motion de censure contre le gouvernement Milongo.

- Tu t'es mis au touch football ?
- Oui, sinon c'est ma blonde qui me plaque !



Un coup de fil aux copains.
Un ballon, un parc.
Les bleus contre les rouges !
Donnez des couleurs
à vos samedis.



À vous de jouer.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Francophonie: protestation

PARIS (AFP) — Le député français Pierre-André Wiltzer (libéral) a annoncé hier qu'il démissionnait de son poste de président de la Commission politique de l'Assemblée internationale des francophones, réuni en novembre à Paris. « Les gouvernements et les organes qui dépendent d'eux ont systématiquement et délibérément ignoré les demandes de l'AIFLF, qui veut être reconnue comme ensemble parlementaire consultatif de la Francophonie, à l'image des assemblées du même type qui existent dans nombre d'organisations internationales », a-t-il expliqué dans un communiqué. Jugeant « consternant que la voix des parlementaires francophones n'ait pu se faire entendre », M. Wiltzer considère « ne plus être en mesure dans ces conditions, d'exercer le mandat que l'Assemblée générale de l'AIFLF lui avait confié à Ottawa en septembre ».

Traité finno-russe

HELSINKI (Reuter) — La Finlande et la Russie ont signé hier un nouveau traité de bon voisinage, annulant du même coup un accord de 1948 qui obligeait les Finlandais à couvrir le flanc nord-ouest de l'ancienne Union soviétique. L'ancien traité, souvent perçu par les analystes occidentaux comme une atteinte à la neutralité de la Finlande, contribua à l'invention du mot « finlandisation », synonyme de la soumission au pouvoir soviétique.

Chiliens liés à l'ETA

MADRID (AFP) — Les quatre Chiliens membres présumés du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) arrêtés mardi dernier à Madrid pour complicité avec l'organisation séparatiste basque ETA, vont être incarcérés à la demande, hier, d'un juge de l'Audience nationale (plus haute instance pénale en Espagne). Ces quatre hommes ont reconnu devant le juge leur participation à la préparation, en 1988, de l'enlèvement de l'industriel madrilène Emiliano Revilla, revendiqué par l'ETA. Ils ont également reconnu avoir fait partie d'un commando qui livrait des informations à l'organisation basque depuis 1978, selon la télévision nationale espagnole (TVE).

Le Pen indigné

PARIS (Reuter) — Le bureau politique du Front national s'est « indigné » hier des « initiatives judiciaires » engagées par le premier ministre Édith Cresson contre Jean-Marie Le Pen, qui font « peser de graves menaces contre la liberté d'expression de l'opposition ». Dans un communiqué, le FN affirme son « total soutien à l'action de salubrité publique » entreprise par son président « pour dénoncer les turpitudes du pouvoir socialiste ». Édith Cresson a porté plainte samedi pour injure contre Jean-Marie Le Pen, qui avait qualifié son gouvernement de « ramassis de voleurs, racketteurs et de gangsters ».

Compromis sur la Volga

BONN (Reuter) — Un haut responsable allemand s'est prononcé hier pour un compromis sur la création d'une « République allemande de la Volga » en Russie. Selon Karlheinz Hornhès, vice-président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, un tel compromis doit prendre en compte l'opposition des Russes vivant dans cette région et une telle république ne pourra pas se faire du jour au lendemain. « Il serait illusoire de penser que nous pourrions forcer la création d'une république allemande dans les jours ou semaines à venir », a-t-il dit, lors d'une conférence de presse au retour d'un voyage en Russie. La Russie a signé en novembre dernier une déclaration conjointe avec l'Allemagne, promettant de créer une république pour les Allemands de souche de la région de la Volga.

Egon Krenz soupçonné

DRESDE (Reuter) — L'ancien numéro un de RDA Egon Krenz fait l'objet d'une enquête pour parjure après avoir assuré devant un tribunal qu'il ignorait tout des fraudes électorales pratiquées par son gouvernement, a-t-on appris hier de source judiciaire. La semaine dernière, au procès de l'ancien maire de Dresde Wolfgang Berghofer, jugé pour fraudes électorales lors du scrutin municipal de mai 1989, Egon Krenz avait affirmé que le pouvoir central n'avait jamais ordonné aux responsables régionaux de truquer les élections. Guenter Hertweck, procureur général du Land de Saxe, a déclaré à Reuter que ses propos étaient tellement étonnants qu'ils ont entraîné l'ouverture d'une enquête pour parjure.

Shamir n'entend pas suspendre les pourparlers de paix

Il promet de poursuivre les colonisations juives dans les territoires occupés de Cisjordanie

JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a donné, hier, le coup d'envoi de sa campagne électorale en se présentant comme le champion du processus de paix.

Fustigeant son principal rival, M. Shimon Peres, chef de l'opposition travailliste, il a affirmé devant des colons de l'implantation de Betar (Cisjordanie occupée) que « les négociations de paix ne cesseront pas ».

M. Peres avait réclamé dimanche une suspension des négociations jusqu'au lendemain des élections en Israël. Prenant le contre-pied, M. Shamir l'a accusé de faire preuve de « légèreté » et de porter « atteinte à la paix ».

« Nous avons toujours pensé qu'il fallait entamer les négociations, nous asseoir ensemble, car à partir du moment où nous le faisons, il y a une chance que cela continue et que nous obtenions des résultats (...) Nous savons tous que l'établissement de la paix entre Israël et les pays arabes est une mission difficile, complexe, qui prendra du temps. Nous venons seulement de commencer (...) Laissez-nous le temps de lancer le processus », a-t-il dit.

M. Shamir, qui a affirmé que « la construction continuera dans tous les

territoires occupés et qu'aucune force ne pourra l'empêcher », a vanté les mérites de l'autonomie pour les Palestiniens. « Elle ne portera pas atteinte à la colonisation juive, à la construction juive et à la sécurité juive. L'autonomie est l'un des moyens pour résoudre le conflit » israélo-arabe, a-t-il dit.

Cette question a entraîné le départ de l'extrême-droite de son gouvernement, qui ne dispose plus depuis dimanche, au Parlement que de l'appui de 59 des 120 députés. Les deux ministres ultra-nationalistes, MM. Rehavam Zeevi et Youval Néeman estiment que l'autonomie est un « premier pas vers la création d'un État palestinien ».

Au même moment, à quelques kilomètres de là, le ministre israélien de la Défense, M. Moshé Arens, s'est présenté comme le héros de la colonisation dans les territoires occupés. Lors d'une visite dans l'implantation d'Ariel (Cisjordanie), il a affirmé que « la construction et la colonisation de la Judée-Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza ne font que commencer ».

Il a exprimé le souhait que la population israélienne des territoires double d'ici l'année prochaine, pour atteindre 250 000 personnes.

Envoi de « bérets bleus » au Salvador

SAN SALVADOR (Reuter) — Les Nations unies ont commencé hier à dépêcher des observateurs militaires au Salvador pour y contrôler le respect de l'accord de paix entre le gouvernement et les rebelles du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN).

Une centaine d'observateurs doivent arriver dès cette semaine, ve-

nant d'autres pays d'Amérique centrale, et 101 autres arriveront d'Espagne vendredi.

Au total, un millier de soldats et de policiers veilleront au respect de l'accord de paix et organiseront le désarmement des belligérants. La guerre civile au Salvador a fait 75 000 morts en douze ans.



C'est sous la pluie que le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a lancé hier sa campagne électorale, dans une localité des territoires occupés de Cisjordanie.

M. Arens est l'objet de vives critiques des colons qui demandent sa démission en raison de son « incapacité » à éradiquer l'Intifada.

La virulence des critiques ont poussé M. Shamir à prendre publiquement sa défense. « Ce n'est pas humain. Ce n'est pas juif. Un tel comportement à l'égard de ceux qui sont chargés de la sécurité de l'État est révoltant. Jamais un ministre de la Défense n'a été sujet à de telles attaques », a lancé M. Shamir aux colons de Betar.

Cette prise de position n'a pas empêché des dizaines de rabbins vivant dans des implantations de Cisjordanie et de la bande de Gaza de demander au Comité central du Likoud d'exercer des pressions sur M. Arens, pour améliorer la sécurité sur les routes des territoires occupés.

M. Yitzhak Modai, le ministre des Finances a, de son côté, assuré les Israéliens qu'ils pourraient « vivre sans les garanties bancaires, mais pas sans la Judée-Samarie et la bande de Gaza ».

Appelant les Israéliens à faire preuve de « civisme » en cas de refus américain d'octroyer les garanties bancaires, M. Modai a souligné que l'avenir des territoires occupés primait sur « l'arrivée des juifs soviétiques et sur le bien-être social ».

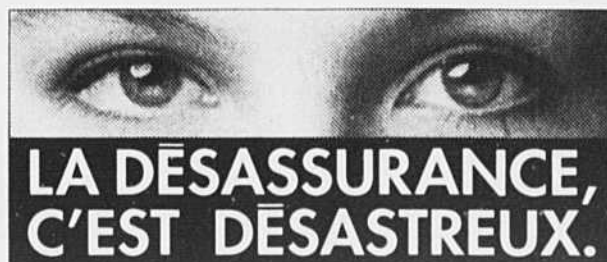
Un rapport établi par l'ancien directeur général du ministère israélien des Finances, M. Yaakov Lipschitz, indique que si Israël n'obtient pas les garanties, le taux de chômage atteindra en 1996, le taux record de 16,2 % contre 10,6 % actuellement.



LA DÉSASSURANCE MENACE VOS YEUX!



Depuis sa création, la Régie de l'assurance-maladie du Québec assure les services optométriques comme tous les autres services médicaux. **M**ais en ce moment, il est question de désassurer un service de première ligne : les examens de la vue chez votre optométriste. **A**vec la désassurance, il faut s'attendre à une baisse marquée des examens préventifs. **C'**est une mesure faussement économique qui risque d'affecter le rendement scolaire de nos enfants, la productivité des travailleurs, la qualité de vie des personnes âgées et l'accessibilité aux services en général. **L**a désassurance, c'est désastreux et ça concerne tout le monde. **N**e fermons pas les yeux sur un tel geste. **A**ppuyons nos optométristes en dénonçant la désassurance.



LA DÉSASSURANCE,
C'EST DÉSASTREUX.

Les optométristes du Québec.

ÉDITORIAL

La loterie peut mener loin

LAN DERNIER, le Canada réfléchissait à son avenir à travers une ligne ouverte glorifiée, le Forum des citoyens, dit communément le Forum Spicer, du nom de l'homme de 24 \$ millions. Cette année, le Canada réfléchit à son avenir via une loterie, trafiquée au surplus. Première d'une série, la conférence sur le partage des pouvoirs dans la fédération vient de réunir à Halifax une quarantaine de « citoyens ordinaires », choisis au hasard mais émondés pour éviter les indésirables; ils étaient dûment encadrés par deux cents experts, choisis par d'autres experts. Ce pays traîne peut-être de la patte au chapitre de la recherche et du développement industriels, mais il ne manque pas d'imagination pour la R&D constitutionnelle. Remettre la fausse représentation populaire à la mode, deux mois après l'éroulement du soviétisme, il faut le faire.

Huilié, policé, aimable, le message d'Halifax vaut ce que vaut la façon de l'obtenir. C'est un montage comme un autre, dont la légitimité n'est pas plus grande que celui du Forum Spicer, nul à ce chapitre. Les deux se contredisent d'ailleurs. Le rapport Spicer affirmait qu'une majorité des citoyens consultés préférerait voir le Québec se séparer plutôt que de lui accorder un « traitement de faveur », c'est-à-dire des pouvoirs particuliers au sein de la fédération canadienne. Le colloque d'Halifax semble s'être dit prêt, au contraire, à accorder au Québec des pouvoirs particuliers, à condition qu'ils s'exercent dans le cadre d'un Canada à gouvernement central fort. Qui dit vrai? Les uns et les autres, bien sûr, car ce débat fait rage au Canada. Mais en se donnant un petit air officiel, à cause des élites qui le fréquentaient, le colloque d'Halifax prétend à plus d'autorité.

Sorti des caisses ou dormait depuis 1979 le rapport Pepin-Robarts, le « fédéralisme asymétrique » refait surface. Il ne va pas fort. Cette offre de statut particulier pour le Québec, on ne veut pas l'inscrire dans la Constitution. Tout au plus la traduire en « arrangements administratifs » révocables, chose que le ministre québécois au dossier, M. Gil Rémillard, dit tout à fait inacceptable. Et par une curieuse logique, on veut interdire à toute autre province d'en obtenir autant. Le Canada serait en somme prêt à offrir l'autonomie gouvernementale à la plus petite de ses nations autochtones, mais pas question d'en permettre autant à l'Ontario, ou à l'Alberta, ou à quelque entité qui ressemble à une province. Celles-là, on les veut en coupe, sous tutelle.

Le Québec n'a pas à perdre son temps, pour l'instant, à juger d'un supposé virage vers l'asymétrie, qui pourrait finir rapidement dans le décor. Mais il peut au moins réfléchir au seul consensus qui se dégage de ces consul-

tations échevelées : l'opinion canadienne est en voie d'évacuer les provinces de son imaginaire. Nulle part, on ne trouve pour elles de rôle positif. Les diagnostics rétroactifs sur l'accord du lac Meech sont assainis de commentaires choqués sur « l'appétit de pouvoir » des politiciens provinciaux, qui auraient réclamé les mêmes avantages que le Québec à des fins d'avancement personnel. On est obsédé de « normes nationales » parce qu'on soupçonne les provinces, si elles avaient la moindre autonomie, de vouloir s'en servir aussitôt pour sabrer dans les programmes sociaux, et s'attaquer aux plus démunis. Même chez les experts, on trouvera difficilement depuis 1990 un texte qui reconnaisse un rôle vraiment utile et dynamique pour les provinces dans le re-

Le Canada anglais vit un ressac contre ses provinces

nouvellement de la fédération. Elles apparaissent comme un mal nécessaire, puisqu'on n'oserait proposer de les abolir. Mais le sens même d'une fédération, l'équilibre entre pouvoirs, semble l'avoir cédé à une vision napoléonienne, où toute autorité finale ne peut appartenir qu'au centre.

Au Québec, on a tendance à croire que le Canada anglais n'a jamais rêvé d'autre chose. Qu'il a de lui-même une vision unitaire, dont l'expression politique ne saurait être autre que le gouvernement central, les provinces étant perçues tout au plus comme de grosses municipalités. Mais tel est loin d'être le cas. Le « provincialisme » fluctue beaucoup, au Canada anglais, selon les circonstances. Et selon le type de gouvernement fédéral en place.

Tout au long des années Trudeau, alors que le gouvernement fédéral se comportait au moins en théorie comme celui que réclament aujourd'hui forums et colloques, qu'il édictait des normes, qu'il créait des programmes pan-canadiens, qu'il dépensait sans vergogne dans tous les domaines de compétence provinciale, la révolte grondait dans les provinces, et pas seulement chez les premiers ministres. Dans les universités albertaines, la gauche pensante élaborait dans la fièvre la théorie du *province-building* et M. Lougheed remportait massivement ses élections, élite et peuple confondus, en promettant de résister par tous les moyens à la spoliation d'Ottawa. Les Blakeney, Bennett, Peckford que M. Trudeau vilipendait pour leur appétit à la table des conférences fédérales-provinciales, retour-

naient chez eux en héros. Pour en finir avec « l'aliénation régionale », cette maladie de la fédération, c'est sur des provinces fortes qu'on comptait.

Les choses changent avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir, et le ton conciliateur du gouvernement Mulroney. La décentralisation des responsabilités en matière de développement régional, la conclusion de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, la privatisation de sociétés de la Couronne, la volonté de réduire l'interventionnisme de l'État, tout cela lance un mouvement contraire. La gauche pensante soupçonne les conservateurs de vouloir remettre le Canada aux mains des Américains en se servant de petits politiciens de province, qui se feraient des fiels le long du 49^{ème} parallèle. L'accord du lac Meech confirme les pires scénarios : c'est un « buffet » où chacun vient se servir, autant que le Québec. L'ampleur et la résistance du déficit, la récession, n'arrangent pas les choses. Ottawa sabre dans ses dépenses, les paiements de transfert n'augmentent plus, les provinces commencent à parler coupures de services, et deviennent les vilaines incapables de soutenir les plus pauvres. On remet à l'honneur le gouvernement central fort, celui qui avait les moyens de tenir tout ce monde en respect, peu importe si c'était au prix d'une dette faramineuse. Et dans l'Ouest, pour remédier encore une fois à l'aliénation régionale, on rêve moins de provinces plus autonomes que d'une participation plus significative au gouvernement fédéral, grâce à un Sénat canadien réformé.

Ils sont bien normaux, ces mouvements de pendule. Mais ils compliquent singulièrement tout règlement. Ce que veut le Canada, c'est une affaire bien plus fuyante, et variable, que ce que veut historiquement le Québec. D'où la tâche quasiment impossible de la commission Beaudoin-Dobbie, qui doit trancher.

Le Québec affirme son appétit de pouvoirs au moment même où le ressac contre les provinces atteint un sommet ailleurs au Canada. La seule solution paraît donc être ce fameux fédéralisme asymétrique, qui donne aux uns leur « gouvernement central fort » et au Québec sa marge d'autonomie. Mais c'est plus vite dit que fait. En pratique, pour ce qui est des institutions et de la forme de gouvernement, cette nouvelle fédération ressemblerait de près à la souveraineté-association, comme le reconnaissent ceux qui la préconisent. Ce serait ironique qu'en voulant préserver leur pays, les fédéralistes zélés, qui ne peuvent plus entendre le mot « province » sans sortir leur fusil, soient justement en train de le démembrer pour de bon.

LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

La clique des généraux

NON SATISFAITE des massacres qui depuis le coup d'état du 30 septembre ont fait quelque 2000 morts, non contente du coup de force du week-end dernier perpétré contre les parlementaires, la clique des généraux accentue la répression sanglante à l'encontre des partisans du président Aristide, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection de celui-ci. Jetant bas les masques, les putschistes font régner la terreur, notamment dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien, afin de mater toute tentative de résistance populaire.

Tandis que le général Cédras et ses acolytes ne reculent devant rien pour consolider leur pouvoir, les leaders de la communauté internationale s'adonnent à de vertueuses professions de foi envers la démocratie, tout en ne se fiant qu'aux résultats, somme toute fort aléatoires, de l'embargo décrété par l'OEA contre les auteurs du coup d'état. En coûterait-il moins, par exemple, aux chefs d'État et de gouvernement de la francophonie de dérouler le tapis rouge pour accueillir le président légitime d'Haïti, que de prendre les mesures qui s'imposent pour la restauration de l'État de droit dans ce pays gangrené par le pouvoir militaire?

Et pourtant, le relèvement du niveau de vie des masses paysannes, ainsi que l'atteinte d'un degré significatif d'autosuffisance alimentaire, et la mise sur pied d'infrastructures permettant d'y associer un embryon d'économie moderne, ne pourront s'effectuer que par l'éradication (amorcée sous Aristide) de la corruption au sein de l'appareil gouvernemental, l'abolition des privilèges que s'octroie une infime minorité de possédants, dont au premier chef les forces armées et leurs ramifications de macoutes, de même que par l'affermissement de la démocratie et des modalités effectives de fonctionnement de cette dernière.

Autres temps, autres mœurs! Naguère, le monde a été témoin de régimes de fer qui ayant refusé de jeter bas les armes, furent promptement éliminés par les bons offices du grand frère américain. La Grenade, le Panama, le Nicaragua firent face, avec une intensité variable, aux manifestations d'écarts décalant de la *Manifest Destiny*. Le président Aristide a bien sûr rejeté la possibilité d'une intervention armée, fut-elle chapeautée par l'OEA, en faveur du rétablissement des droits démocratiques du peuple haïtien. Mais la violence quotidienne infligée à la population pourrait bien s'exacerber à un point tel, que la suppression des forces armées s'avérerait la seule issue possible aux crises à répétition, lesquelles laissant de plus en plus exsangues les forces vives de la nation haïtienne.

Les enjeux sont de taille. Ils consistent à épauler la mobilisation de tout un peuple et, par ricochet de tous les autres, pour venir à bout des méfaits de la dictature et du sous-

développement. Toute tergiversation ressemble à un déni de justice à l'égard des pays du Sud, lesquels aspirent à la liberté et à des conditions décentes d'existence pour la masse des démunis.

Pierre Hamel
Montréal, 17 décembre 1991

Alimenter la culpabilité

DANS LE DEVOIR du samedi 28 décembre, M. Julius Grey s'attriste qu'on publie des commentaires positifs d'immigrants sur leur accueil par les Québécois. Et d'affirmer qu'il est évident qu'un peuple ne peut se défendre de racisme par ce moyen sans tomber... dans le racisme. Comprenez qui peut.

Pour ce membre de la faculté de droit de McGill, il est plus valable de recourir à la statistique, ce qui, en l'occurrence et par un effet du hasard, permet d'affirmer que les minorités ethniques de l'agglomération montréalaise sont scandaleusement sous-représentées dans la fonction publique métropolitaine. Et de souligner que pareil état de chose n'existe nulle part ailleurs au Canada.

M. Grey oublie commodément de mentionner, toutefois, que la minorité francophone au sein de la fonction publique dans les autres provinces est indéniablement bilingue et est donc en mesure de servir les citoyens dans la langue de leur choix; ce qu'une très grande partie de la minorité allopnone du Québec ne peut faire. Pas encore. M. Grey ne l'ignore pas.

Curieusement, du reste, lui et les autres qui abordent cette question fournissent rarement des statistiques qui renseigneraient le lecteur : sur le nombre de demandes d'emploi faites par les minorités auprès des

services publics; sur le pourcentage de candidatures refusées; sur les exigences d'emploi et les motifs de rejet; sur le nombre total des embauchages effectués au cours des trois ou cinq dernières années, etc. Cela étayerait leurs affirmations et ferait avancer le débat.

À l'évidence, cependant, ce n'est pas tant cet objectif que vise M. Grey comme celui d'alimenter la culpabilité des Québécois francophones à leurs propres yeux et aux yeux des autres.

Gabriel Lemire
Montréal, 30 décembre 1991

Responsabilité à partager

SI NOUS NOUS interrogeons sur les valeurs qu'il nous faudrait privilégier pour améliorer notre avenir individuel et collectif, nous verrions peut-être se dessiner un modèle d'éducation où la part de chacun se dégageait d'elle-même. Comment, dans un contexte où l'éducation serait perçue comme une valeur primordiale, l'État refuserait-il de faire en sorte que des ressources financières et humaines adéquates soient affectées à ce secteur? D'autre part, quelle belle motivation à proposer à une nation à la recherche d'un « projet de société » que celui d'une éducation plus dynamique? Quant à l'école elle-même, investie de la noble mission de développer des attitudes humaines autant que des apprentissages et des savoirs, ne redeviendrait-elle pas fière d'assurer la plus belle fonction qui soit : celle de former des citoyens responsables? Le rôle des parents, pas toujours rempli et si peu pris en compte dans le fonctionnement scolaire actuel, trouverait peut-être une valorisation dans une tâche qui en fait lui revient. Participation non moins essentielle, celle du jeune ou du moins jeune, qui, dans un effort de plus en plus conscient, devrait prendre goût à développer l'ensemble de ses possibilités, et à contribuer ainsi à l'épanouissement de la société.

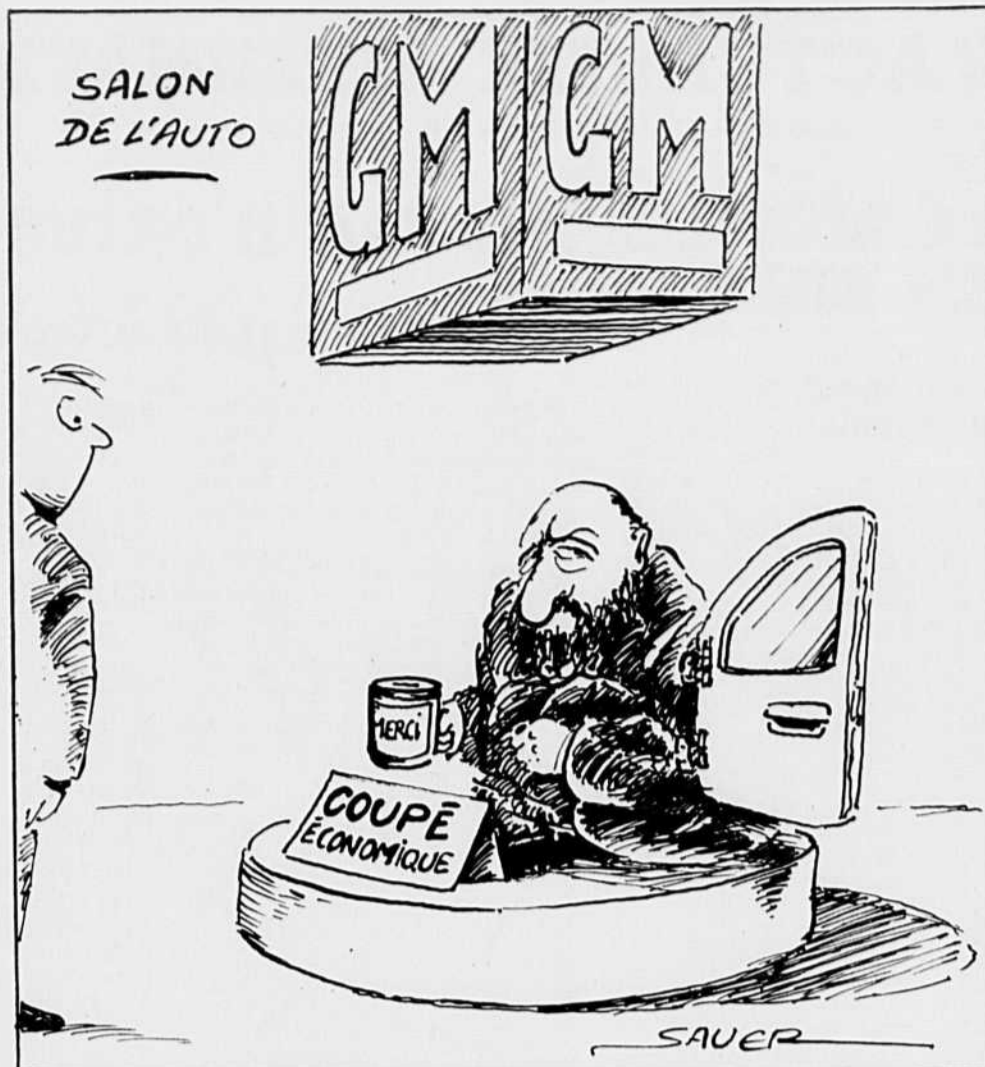
Une telle option peut paraître idyllique. Pourtant un chef d'État comme Vaclav Havel, qui affronte en ce moment une réalité fort complexe dans son pays, en faisait récemment son credo. Devant les membres du congrès de Washington, il s'exprimait ainsi : « Nous sommes encore incapables de comprendre que le seul fondement authentique de nos actions — si elles doivent être morales — c'est la responsabilité. Responsabilité envers quelque chose de plus élevé que la famille, le pays, l'entreprise, le succès; responsabilité envers le niveau de l'être où chacune de nos actions est à jamais gravée et où elles seront jugées. L'interprète, le médiateur auprès de cette suprême réalité est ce que la tradition nous a habitués à appeler la conscience humaine ».

Isabelle Bourgeois
Longueuil, 22 décembre 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directrice :
LISE BISSONNETTERédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard DescôteauxDirecteur délégué à l'administration
André LeclercRédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel LefèvreDirecteurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS



Sylviane Tramier

Mordus de films américains

DANS QUELQUES MOIS Eurodisney ouvrira ses portes dans la région parisienne. « Un Tchernobyl culturel ! » C'est en ces termes que la directrice du Théâtre du Soleil Ariane Mnouchkine avait salué l'arrivée de Mickey et ses copains dans le paysage français. Le concept Eurodisney parviendra-t-il à s'imposer dans un pays où tous les parcs à thème — Astérix, Schtroumpf — ont été des échecs commerciaux? Cela reste à voir.

Mais il est un domaine culturel où incontestablement les États-Unis ont conquis une position dominante, c'est celui du cinéma. Les Français préfèrent le cinéma américain à tout autre, y compris le leur. En dix ans, le cinéma américain s'est hissé à la première place, en grignotant 26 % de part de marché supplémentaire.

L'année dernière, les films américains ont compté pour 57 % des recettes des salles de cinéma françaises. Pendant la même décennie, le public s'est détourné du cinéma en général : les entrées dans les salles obscures ont chuté de 30 %.

Grand vainqueur en 1991, *Danse avec les loups*, de Kevin Kostner, a été vu par sept millions de spectateurs français. Suivent de près *Terminator 2*, et *Robin des bois*. Dans les salles parisiennes, il faut descendre à la sixième place pour trouver le premier film français *Une époque formidable*, de Gérard Jugnot.

La concurrence des États-Unis et de la télévision — qui contribue au financement de nombreux films mais qui en diffuse de plus en plus —, ne laisse au cinéma français qu'une part congrue : 37 % des recettes sur le territoire national.

Et pourtant ces chiffres ne disent pas tout. Ils ne rendent pas compte de la vigueur et de la qualité du cinéma français. Par rapport à ses voisins européens, le cinéma français résiste mieux à l'hégémonie américaine. Le cinéma italien n'occupe que 20 % du marché italien, le cinéma allemand ne compte que pour 17 % des recettes en Allemagne, et le cinéma espagnol est réduit chez lui à 7 % du marché national. Quant au cinéma britannique, encore plus vulnérable à la domination américaine à cause de la communauté de langue, il ne parvient jamais à classer un film dans les dix meilleures entrées en Grande-Bretagne, malgré une jolie moisson de très bons films réalisés ces dernières années.

EN 1991, il aura manqué au cinéma français les deux ou trois titres qui avaient attiré les foules l'année précédente. *Cyrano de Bergerac*, de Jean-Paul Rappeneau, ou *Nikita*, de Luc Besson, et avant ça *Le grand bleu*, énorme succès du même Besson, ont servi de locomotive pour l'industrie nationale. Rien de tel en 1991.

Mais un cinéma qui a produit dans la même année *Van Gogh*, de Pialat, *La belle noiseuse*, de Rivette, *Les amants du Pont-Neuf*, de Carax, *J'embrasse pas*, de Téchiné... peut difficilement être considéré comme exsangue et mourant. En 1991, le cinéma français a donné des oeuvres somptueuses, poignantes et décapantes.

La France est le pays d'Europe où la cinéphilie se porte le mieux, le seul pays où les films non américains conservent une part de marché qui ne soit pas négligeable. C'est à Paris que l'on peut encore voir aujourd'hui les films tchécoslovaques, polonais ou hongrois qui ont marqué les années soixante.

C'est ici encore qu'on est assuré de trouver en tout temps des oeuvres représentatives de l'art cinématographique mondial à la Cinéma-thèque, à la faveur d'une rétrospective, dans une petite salle indépendante (il en reste quelques-unes), au hasard des programmations cinéma dans les musées, les bibliothèques.

Et c'est aussi en France que le cinéma américain indépendant, celui qui sort des sentiers battus d'Hollywood, trouve son public le plus fervent : Stephen Soderbergh, les frères Coen, primés à Cannes, Spike Lee, Gus van Sant et toujours Woody Allen qui réussit le tour de force de se classer au 5^{ème} rang des entrées parisiennes l'année dernière avec *Alice*. Juste devant le premier film français.

En France, le cinéma bénéficie toujours de la considération réservée aux arts majeurs. Les revues *Cahiers du cinéma*, *Positif*, ont valorisé le film et l'ont consacré comme le produit d'un acte de création artistique authentique, reconnaissant aux réalisateurs le statut d'auteurs.



Lettre de Paris

Par contre, le cinéma français souffre, sur le plan économique, de la quasi-disparition d'un cinéma national populaire, commercial, et grand public. Celui qui emplissait les salles en affichant au fronton les noms de De Funès, Bourvil, Gabin.

Il se réalise chaque année entre 90 et 130 films français. Avec une moyenne de deux nouveaux films à présenter au public chaque semaine, les distributeurs jouent des coudes. Il est déconseillé de placer son film sur la même ligne de départ qu'une grosse production américaine. Il est malvenu de sortir un film en été lorsque les entrées diminuent. Ou en plein festival de Cannes si le film n'est pas dans la sélection.

Grâce à son système d'aides publiques au cinéma, à ses capacités de financement privés, la France participe à un grand nombre de coproductions. En 1990, toutes sources publiques et privées confondues, 2,3 milliards de francs (500 \$ millions) ont été investis dans le cinéma. (Le coût moyen d'un long métrage produit en France s'élevait à 4,5 millions \$).

La Commission d'avances sur recettes (organisme public de financement de films) examine chaque année la somme énorme de 400 scénarios qui lui sont soumis. Preuve de l'attraction qu'exerce le cinéma sur les jeunes : un tiers des films français produits chaque année sont des premières oeuvres!

Cela fait la force et la faiblesse du cinéma français qui, s'il démontre une grande capacité de renouvellement est en trop grande proportion représenté par des auteurs qui ne maîtrisent pas encore leur art.

QUE NOUS RÉSERVE le cinéma français pour 92? L'année a plutôt bien commencé avec la sortie de deux films intéressants qui semblent vouloir « faire des entrées » : *Tous les matins du monde*, de Cormeau, et *L'amant*, de Annaud, d'après le roman de Marguerite Duras et réalisé par un habitué du succès avec *L'ours*, *Le roman de la Rose*. Viendront ensuite les nouveaux Rohmer, Doillon, Tavernier, Beinex, Sautet et Chabrol, qui auront peut-être du mal à tenir tête aux poids lourds américains que sont *JFK*, de Stone, *Cape Fear*, de Scorsese, *Hook*, de Spielberg.

L'issue de la confrontation est incertaine. Mais cette année encore, et c'est tant mieux, le cinéma français fera de la résistance.